

5 Le commentaire d'Alexandre d'Aphrodise au traité *Sens*

5.1 Situation de l'exemplaire d'Alexandre au sein de la transmission

Comme Alexandre d'Aphrodise rédige son commentaire minutieux au traité *Sens*. d'Aristote à une date bien antérieure aux plus anciens de nos manuscrits (aux alentours de l'an 200 de notre ère), il est naturel de supposer que le texte qu'il a sous les yeux à ce moment ne peut être que du plus grand intérêt pour la reconstruction du texte du traité d'Aristote. Diels (1882) ayant attiré l'attention des éditeurs du monde entier sur l'importance que peut présenter un commentaire antique pour la constitution du texte aristotélicien (dans son cas, celui de Simplicius au traité *Phys.*), les éditeurs ultérieurs ont nécessairement eu à s'interroger sur le rapport entre le commentaire d'Alexandre au traité *Sens.* et la transmission manuscrite du texte d'Aristote. Tel n'était pas encore le cas du premier éditeur moderne du commentaire, Thurot (1875), qui ne se prononce pas sur cette question de manière générale (bien que Thurot affirme régulièrement dans ses notes, à l'occasion de l'examen de tel ou tel passage, qu'Alexandre doit avoir lu le texte transmis par les manuscrits L, S et U de Bekker [1831], qui sont les principaux représentants de la famille *y* connus à l'époque¹). Biehl, le premier éditeur des *PN* d'Aristote à s'être confronté au problème, expédie la question en quelques lignes en affirmant qu'Alexandre, puisqu'il cite des leçons alternatives à certains endroits, avait eu simultanément plusieurs textes différents à sa disposition, tout en observant, en généralisant les observations de Thurot, que son texte était régulièrement proche de la « seconde classe » de manuscrits qu'il identifie, c'est-à-dire ici *y*, et qu'il juge presque partout inférieure à la première, c'est-à-dire E². Autrement dit, Alexandre d'Aphrodise aurait pour Biehl eu le malheur de choisir comme texte de référence le mauvais côté de la transmission, si bien que son commentaire ne présenterait guère d'intérêt

1 Je dénombre dans Thurot (1875) onze occurrences de cette affirmation : pp. 398 (à propos de 436^b17), 399 (438^a15, où Thurot pense qu'Alexandre partage une faute des manuscrits en question), 400 (438^b16–17), 404 (441^a3), 407 (443^b6–7), 410 (445^b6–19), 412 (446^a18–19), 415 (447^a8 et 447^b15–17), 416 (447^b6), 417 (448^b21). Il semble vraiment que Thurot soit parvenu, sans l'écrire noir sur blanc, à la conclusion qu'Alexandre lit un exemplaire appartenant au même groupe parce que, même quand il constate ponctuellement que ce qu'Alexandre lit est plus proche de la leçon du manuscrit E, il s'abstient systématiquement de présenter la chose ainsi et préfère décrire la manière dont la faute a pu surgir dans les leçons de L, S ou U (voir par exemple p. 402, au sujet de 440^a15–20, ou p. 404, au sujet de 441^b26 : Thurot se refuse purement et simplement à écrire qu'Alexandre lit ce que l'on trouve dans E). Je trouve cela très révélateur de la représentation spontanée de la transmission avec laquelle il évolue. Thurot relève également quelques cas possibles où Alexandre rejoindrait une leçon présente uniquement dans le manuscrit P (445^b30, 446^b27, 447^a23).

2 Biehl (1898), p. XV.

comme témoin du texte d'Aristote. Wendland, l'éditeur du commentaire dans la série CAG, ne pouvait pas laisser cette sentence sans réponse. Dans une contribution parue à peine quelques années plus tard que l'édition de Biehl³ et presque en même temps que son édition du commentaire, Wendland, qui ne conteste nullement le constat selon lequel Alexandre se trouve presque toujours proche de *y* (même s'il critique la manière dont Biehl manie son commentaire pour reconstruire le texte lu par Alexandre), s'est ainsi opposé frontalement à Biehl en cherchant à montrer que les leçons sur lesquels Alexandre et *y* s'accordent représentent en fait les leçons correctes et que c'est cette famille de manuscrits qui mérite d'être privilégiée, contre le préjugé en faveur du vénérable *Paris. 1853 (E)*.

Après cette première passe d'armes, la question a été reprise de manière plus posée par Förster (1938), lequel effectue un relevé systématique de tous les lieux où le commentaire d'Alexandre d'Aphrodise entre en conjonction avec la scission principale de la transmission manuscrite du traité d'Aristote. Ses résultats sont les suivants⁴ : pour 157 divergences, Alexandre est 119 fois du côté de *y* et 38 fois seulement du côté de *E*. Parmi ces 119 cas d'accord avec *y*, Alexandre et *y* partagent la leçon correcte 105 fois, mais c'est toutefois *E* qui, à leur encontre, préserve le bon texte dans les 14 cas restants ; lorsqu'il s'accorde avec *E*, Alexandre paraît toujours lire le bon texte. Förster observe également que la vingtaine de cas de corruption archétypale qu'il identifie se retrouve également chez Alexandre. Il en déduit, par une méthode curieuse, que l'exemplaire d'Alexandre est un descendant de l'archétype indépendant de la scission de la transmission ayant donné naissance à *E* et *y*. Contrairement au diagnostic énoncé par Diels quant à *Phys.*, le commentaire d'Alexandre n'est donc pas, selon lui, un témoin complètement indépendant de la transmission manuscrite du traité *Sens*, bien qu'il soit antérieur de plusieurs siècles à tout ce que Simplicius a pu produire.

La difficulté à laquelle fait face Förster concerne alors les cas où *E* a conservé la leçon correcte contre *y* et l'exemplaire d'Alexandre : dans le cadre de sa reconstruction de la transmission, il ne peut expliquer cela qu'en invoquant une contamination extra-archétypale de la source du texte du manuscrit *E*⁵. Le texte de *E* résulterait ainsi de la combinaison de deux recensions, dont l'une serait celle dont est issue l'exemplaire d'Alexandre et le reste de la transmission alors que l'autre en serait complètement indépendante. W. D. Ross fait l'éloge des travaux de Förster, auxquels il se réfère amplement dans son édition de 1955. Il n'en tire cependant aucune conclusion stemmatique, mais seulement un précepte pratique : le témoignage d'Alexandre doit être utilisé pour arbitrer, en cas de désaccord, entre les deux grandes familles de manuscrits lorsque leurs

³ Wendland (1902).

⁴ Voir Förster (1938), pp. 165–166.

⁵ Förster n'a pas pris la peine de rédiger une telle description de la transmission, mais c'est ce que l'on peut voir très clairement au niveau du *stemma* simplifié qu'il fait figurer dans son édition (Förster [1942], p. X).

deux leçons paraissent aussi valables l'une que l'autre⁶. Le sel de ce précepte réside dans la condition selon laquelle l'autorité d'Alexandre devient souveraine si et seulement si les deux leçons concurrentes s'avèrent posséder exactement la même force, condition qui est entièrement à l'appréciation de l'éditeur, si bien que l'on peut douter que Ross suive véritablement son propre précepte à la lettre dans son édition. En outre, celui-ci n'est pas tout à fait compatible avec le *stemma* de Förster : si ce dernier a raison d'affirmer que E est contaminé par une source externe, alors rien ne dit que l'apport d'Alexandre ne soit jamais décisif.

La situation en est à peu près restée à ce point⁷ : on trouve ainsi répandue la présomption selon laquelle un témoin aussi ancien qu'un commentaire d'Alexandre d'Aphrodise doit avoir une grande valeur pour la constitution du texte, associée à une incertitude tout aussi prégnante quant à la manière correcte de l'employer⁸. La dernière personne à s'être attelée au projet d'édition le traité *Sens.* (sans le mener à bien, mais en publiant en revanche une édition du traité *Mem.*), à savoir David Bloch, a surtout mis en doute toute possibilité d'employer le commentaire d'Alexandre d'Aphrodise comme témoin en raison de la nature de son commentaire et de sa transmission⁹. Le fait est en effet que le commentaire d'Alexandre n'équivaut pas à son exemplaire, et le saut désiré de l'un à l'autre n'est pas toujours assuré.

Je distingue, dans le sillage de la méthode recommandée par Diels (1882) et unanimement adoptée depuis, parmi les indices dont on dispose pour reconstituer ce que lit Alexandre d'Aphrodise à partir de ce qu'il écrit dans son commentaire, trois catégories, qui doivent être chacune envisagée d'une manière spécifique : (a) les *lemmata*, (b) les citations et paraphrases (la distinction est en principe très nette, mais elle devient souvent beaucoup plus mouvante dans la pratique d'écriture d'Alexandre), et (c) les variantes, c'est-à-dire les leçons alternatives qu'Alexandre signale explicitement.

⁶ Ross (1955a), p. 64 : « *It follows that no single MS. or group of MSS., nor yet Alexander nor any combination of one or more MSS. with Alexander, is to be followed slavishly. What can be said is that the merits of the two groups are pretty evenly balanced, and that where they diverge and the intrinsic probabilities of the two readings are evenly balanced, the support of Alexander for either group should dictate our choice.* »

⁷ Siwek (1961) en revient à un état antérieur de la recherche en ignorant complètement la nécessité de prendre en compte le témoignage d'Alexandre d'Aphrodise, dont le nom même n'apparaît que deux fois dans son étude de la transmission (pp. 86 et 116).

⁸ Moraux (2001) prend note des accords apparents entre l'exemplaire d'Alexandre et les manuscrits L, S et U et envisage la possibilité que le commentaire ait influencé cette famille, tout en réclamant une étude plus poussée (« *vielleicht ließe sich sogar feststellen, daß in der Vorlage von LSU der herkömmliche Aristoteles-Text aufgrund des im Alexander-Kommentar aufbewahrten Materials geändert worden ist* », p. 401).

⁹ Bloch (2003), dont la conséquence principale est l'exclusion totale du commentaire de son étude ultérieure de la transmission, Bloch (2008a). Je partage le constat selon lequel les *lemmata* du commentaire ne sont pas fiables du tout.

(a) Les *lemmata*, placés à part du corps du texte dans les éditions modernes et sans doute déjà présents dans les éditions anciennes¹⁰, sont des citations directes, indépendantes syntaxiquement du reste du commentaire, qui sont placées en début de section de manière à fournir un point de repère au lecteur dans le va-et-vient entre le texte de référence et son exégèse. On pourrait croire qu'ils fournissent le meilleur accès à la lettre du texte lu par Alexandre, puisqu'Alexandre est censé y recopier fidèlement son Aristote. Il n'en est rien : ils représentent, en effet, de par leur nature même, le lieu privilégié des interactions entre la transmission du texte d'Aristote et celle du commentaire d'Alexandre¹¹. Si l'on ajoute à ces soupçons certains écarts entre les *lemmata* et la lettre du commentaire d'Alexandre¹², laquelle presuppose parfois un texte sensiblement différent de celui des *lemmata*, il paraît raisonnable de n'accorder aux *lemmata* aucune valeur propre du point de vue de la reconstitution du support textuel employé par Alexandre. Un *lemma* ne mérite donc considération que s'il est appuyé par la lettre du commentaire qu'il introduit. C'est sans doute là en partie un effet malheureux de la piètre qualité des textes manuscrits conservés du commentaire¹³.

(b) Alexandre d'Aphrodise, conformément à la pratique générale des commentateurs anciens, se réfère au texte d'Aristote de manière assez libre : tantôt il reprend mot pour mot la lettre aristotélicienne, tantôt il y mêle ses propres ajouts. La distinction entre citation rigoureuse et explication cède ainsi le pas à un objectif d'intelligibilité, produisant un singulier effet d'estompe. Il est donc dangereux de se fier naïvement à une citation d'Alexandre, ce qui n'implique pas qu'elles soient toutes tronquées ou falsifiées. On peut même passer outre dans certains cas et se concentrer sur l'interprétation d'Alexandre,

¹⁰ La thèse est défendue par Wittwer (1999) dans le cas du commentaire d'Aspasius au traité *EN*, où elle peut s'appuyer sur le fait que les *lemmata* sont déjà présents dans les quelques fragments sur papyrus conservés.

¹¹ Voir les avertissements de Barnes (1999), pp. 36–37, au sujet de la valeur des *lemmata* contenus au sein du commentaire d'Aspasius au traité *EN* (« *If I want a text of Aspasius' commentary, then I shall surely want to read it alongside my copy of Aristotle's Ethics. The lemmata will help me to find the rough place in my text of the Ethics: hence I shall want them to coincide with my copy of Aristotle.* ») et au sujet de ceux du commentaire d'Alexandre d'Aphrodise au traité *Met.* de Primavesi (2012), pp. 407–408, qui tire argument du fait que la possibilité, à un certain stade du développement du *codex*, de placer le texte en regard du commentaire en les reliant par des signes de renvoi rende les *lemmata* inutiles, conduisant logiquement à leur disparition, ce qui rend suspect les *lemmata* dans les manuscrits ultérieurs où on peut les soupçonner d'avoir été artificiellement réintégrés. Il est enfin possible que, conformément à leur fonction de repères, les *lemmata* aient originellement été des citations très abrégées qui auraient été complétées ultérieurement. Voir Kotwick (2016), pp. 38–50, pour une discussion assez optimiste de la question dans le cas du commentaire d'Alexandre à *Met.*, et Wittwer (1999) pour un examen plus pessimiste dans le cas du commentaire d'Aspasius à *EN* où les *lemmata* couvrent pratiquement l'intégralité du texte.

¹² Déjà relevés par Bloch (2003), pp. 26–27 et n. 9.

¹³ Les éditions modernes comportent ainsi l'indication de nombreuses lacunes, ainsi que plusieurs emplois des *cruces desperationis* signalant une corruption irrémédiable survenue au sein de la transmission du texte du commentaire. Pour une présentation de leur fondement textuel, cf. *infra*.

laquelle peut par elle-même impliquer un texte différent du nôtre. Comme Alexandre n'établit pas de distinction étanche entre citation et paraphrase, je les traiterai ainsi ensemble et avec la même prudence quant à leur fidélité littérale.

(c) Alexandre, comme souvent, a accès à des variantes qu'il prend la plupart du temps le soin d'examiner et de confronter (sans que cela fasse nécessairement de lui un philologue au sens moderne), et que son lexique isole clairement au sein de son commentaire. Une variante est presque toujours introduite par le mot γράφεται ou un lexème apparenté¹⁴. Puisque c'est là où son degré de précision dans son report du texte original est maximal, c'est avec les variantes que je commence l'examen de la relation d'Alexandre à la tradition manuscrite.

5.1.1 Les variantes signalées par Alexandre : qu'elles se correspondent à la scission de la branche α

Alexandre d'Aphrodise mentionne dans son commentaire l'existence de variantes à cinq reprises¹⁵.

(1) En 436^b17, Alexandre rapporte, non pas une, mais deux variantes par rapport au texte usuel. Son texte de référence, ou du moins celui qu'il choisit comme tel (car c'est également selon lui la meilleure leçon du point de vue de l'exégèse), présente l'expression τοῦ γενστικοῦ μορίου, ce qui correspond pour nous à la leçon de γ . Alexandre mentionne une autre variante, τοῦ θρεπτικοῦ μορίου (9.24–25), qui se rapproche de la leçon de l'autre branche principale de α , τοῦ θρεπτικοῦ, ainsi que, dans une moindre mesure, de celle de β , τοῦ θρεπτικοῦ μορίου τῆς ψυχῆς. Enfin, une seconde variante est également citée peu après, τοῦ θρεπτικοῦ γενστικοῦ μορίου (10.5–6), laquelle n'est en fait qu'une combinaison des deux précédentes, même si Alexandre la tient pour digne d'examen¹⁶. L'attention portée par Alexandre à ces variantes est remarquable: il ne se contente pas de les mentionner en passant, mais prend soin d'évaluer à chaque fois leur signification philosophique, parvenant ainsi à les hiérarchiser au moyen de ce seul critère. Selon Alexandre, l'expression τὸ γενστικὸν μόριον revoie nécessaire-

¹⁴ Même constat chez Kotwick (2016), pp. 89–99.

¹⁵ Bloch (2003) inclut également comme variante, non sans hésitation, le commentaire d'Alexandre à 436^b18 (22.2–6), mais il semble clair qu'il s'agit là d'une conjecture aventureuse que propose Alexandre (ἢ μᾶλλον ἡ γραφή ἔστι ...) et non d'une leçon qu'il trouve déjà écrite, comme le pensait déjà Förster (1938).

¹⁶ Alexandre la préfère résolument à une leçon qui ne transmettrait que θρεπτικοῦ. Cela dit, il ne paraît pas ignorer totalement la relation de cette troisième variante aux deux premières (καὶ εἴη ἀν αὐτῇ ἡ γραφὴ ἔχουσα ἀμφότερα τὰ εἰρημένα ἐν ταῖς πρὸ ταύτης δύο γραφαῖς, 10.10–11), mais il n'en tire aucun argument susceptible de la discréder.

ment à l'organe par lequel nous percevons les saveurs¹⁷, tandis que l'expression τὸ θρεπτικὸν μόριον est ambiguë et peut renvoyer, soit à la partie nutritive de l'âme, soit de nouveau à l'organe par lequel les êtres se nourrissent. Cette première possibilité est jugée par lui incompatible avec la doctrine d'Aristote, car c'est évidemment la partie perceptive qui est responsable de l'apprehension du sensible propre qu'est le goût, ce pourquoi il introduit la seconde. Là où la chose devient historiquement passionnante, c'est lorsqu'Alexandre introduit le nom d'Aspasius en lien avec la première option, ce qui suggère que la difficulté avait été repérée depuis longtemps : selon Aspasius, τὸ θρεπτικὸν μόριον renvoie à la partie de l'âme.

Cette mention du nom d'Aspasius, la seule dans l'ensemble du commentaire, ne manque pas d'intriguer. Alexandre commenterait-il *Sens.* avec une exégèse antérieure d'Aspasius, le maître de son maître, en tête ? La formulation d'Alexandre est un peu ambiguë, elle pourrait aussi se référer à une thèse générale d'Aspasius au sujet du sens de l'expression τὸ θρεπτικόν¹⁸. On voit toutefois mal quel autre passage aurait pu nécessiter une mise au point de ce genre, Aspasius ayant entièrement raison de faire valoir que l'expression se réfère dans tous les autres écrits conservés à la partie nutritive de l'âme. Je considère donc qu'Alexandre entend bien affronter une interprétation alternative de ce passage précis qui remonte à Aspasius¹⁹.

La seule autre mention d'interprétations avancées par d'autres personnes dans le commentaire d'Alexandre se trouve en 82.16–17, elle concerne le sens de la phrase d'Aristote en 441^b23–27 selon laquelle les saveurs consistent en une affection (πάθος) ou une privation (στέρησις), non pas du sec (ξηρός) de n'importe quelle espèce, mais de celui qui est nutritif (τροφικός). À cette occasion, Alexandre laisse échapper un petit coup de griffe en direction de ceux qui ont donné du passage une interprétation différente de la sienne (οἱ ὑπομνηματισάμενοι τὸ βιβλίον, 82.16)²⁰. Il ne prend pas la peine d'expliquer en quoi consiste le désaccord, peut-être parce qu'il tient l'interprétation concurrente pour bien connue. Son interprétation personnelle s'appuie sur une référence appuyée au passage où Aristote affirme que le doux (τὸ γλυκύ) consiste en une

17 C'est ce que je comprends avec Thurot (1875), p. 398, et Towey (2000), n. 61 *ad loc.*

18 La formule exacte est la suivante : διὸ ἄμεινον, εἰ οὕτως εἴη ἔχουσα ἡ γραφή, μὴ ἐπὶ τὴν δύναμιν τῆς ψυχῆς ἀναφέρειν τὸ θρεπτικόν, ὃς φησι δεῖν ἀκούειν τῆς λέξεως Ἀσπάσιος, ἀλλ’ ἐπὶ τὸ μόριον δι’ οὗ τρεφόμεθα (τούτου γὰρ ὁ χυμός), ἵν’ ἦτι τοῦ τρέφειν δυναμένου μορίου πάθος τὸν χυμὸν λέγων, οὗ ἐστιν ἡ γεῦσις ἀντιληπτική (9.29–10.4), « c'est pourquoi il vaut mieux, si l'on adopte cette leçon, ne pas rapporter l'expression « le nutritif » (τὸ θρεπτικόν) à la partie de l'âme en question, à la manière dont Aspasius affirme qu'il faut entendre cette expression, mais à la partie par laquelle nous nous nourrissons (à laquelle appartient en effet la saveur), afin que le texte dise que la saveur est une propriété de la partie capable de nourrir, que le sens du goût est à même d'appréhender ».

19 Il faut cependant admettre qu'il s'agit de la seule et unique trace d'un cours ou d'un commentaire d'Aspasius relatif au traité *Sens.* qui nous soit parvenue.

20 « N'y ayant pas pensé [à ce que dit Aristote plus loin], ceux qui ont enseigné ce livre ont interprété cette phrase d'une manière différente », ὃ μὴ νοήσαντες οἱ ὑπομνηματισάμενοι τὸ βιβλίον ἀλλοκότως τὴν λέξιν ταύτην ἐξηγήσαντο, (82.16–17).

privation du salé ($\tauὸ\ ἀλμυρόν$) et de l'amer ($\tauὸ\ πικρόν$, 442^a25–27). Je suppose donc que la cible qu'Alexandre a en tête est une interprétation prenant trop peu au sérieux l'alternative établie par Aristote au sujet de la nature de la saveur ($πάθος$ ou $στέρησις$), en la rabattant directement sur son premier terme pour affirmer qu'il est évident que toute saveur est une affection du sec nutritif, ce à quoi Alexandre s'opposerait en clamant haut et fort qu'Aristote présente bien certaines saveurs comme des privations. La formule exacte d'Alexandre suggère qu'il a connaissance de notes de cours de la part de ses prédécesseurs, si bien qu'il y a de fortes chances pour qu'Aspasius figure parmi les personnes visées ou même pour qu'il représente la seule et unique cible de cette pique²¹.

S'il n'y a en tout et pour tout qu'une unique mention du nom même d'Aspasius au sein du commentaire d'Aristote au traité *Sens.*, il paraît néanmoins raisonnable de supposer qu'elle tire son origine d'un commentaire ou d'une leçon de ce dernier portant sur ce même texte, à laquelle Alexandre a encore accès sous une forme ou une autre. Le fait que cette apparition d'Aspasius intervienne en lien avec une difficulté textuelle est frappant. Le seul commentaire à peu près conservé d'Aspasius, celui au traité *EN*, le donne en effet à voir en train de discuter des variantes²². Son approche ressemble presque en tout point à celle d'Alexandre : il ne se préoccupe pas d'indiquer la source des leçons alternatives, il n'envisage pas que l'une des deux variantes puisse être issue de l'autre du fait d'une faute accidentelle ou d'une intervention éditoriale, et les soupèse essentiellement du point de vue de l'intelligibilité et de la doctrine sans nécessairement toujours accorder sa préférence à l'une contre l'autre²³. Par ailleurs, il n'y a dans les écrits conservés d'Alexandre que trois autres mentions du nom d'Aspasius, qui figurent toutes dans le commentaire au traité *Met.*²⁴ Dans un cas, le nom d'Aspasius apparaît en lien avec un problème textuel. La chose remarquable est qu'Alexandre cite d'abord la variante qu'il connaît (*In Met.*, 58.31–59.2, à propos du texte en A.6, 988^a11–12) sans donner aucun nom propre, puis, seulement après en avoir expliqué le sens et après l'avoir jugée inférieure, introduit le nom d'Aspasius pour affirmer que celui-ci rapporte (*ιστορεῖ*) que l'une des versions du texte est imputable à Eudore d'Alexandrie (59.7–9). Ce schéma ressemble fort à celui qui s'observe dans le commentaire au traité *Sens.*, où la nom d'Aspasius n'apparaît de nouveau que très tard lors de la discussion de la

21 C'est l'interprétation que privilie Moraux (1984), pp. 245–246, qui suggère que le pluriel serait une manière pudique de la part d'Alexandre de se référer à Aspasius, envers lequel il n'est pas sans éprouver un certain respect, sans donner l'impression de l'attaquer frontalement.

22 Ces passages sont examinés et leurs variantes évaluées du point de vue du texte (même si c'est sans grande maîtrise de la transmission manuscrite) par Barnes (1999), pp. 32–50.

23 « *Aspasius does not share with us a quite fundamental principle according to which only one reading can be the true one. In almost all the passages where he discusses variants, he does not adopt one particular reading by rejecting the other. The reason, I think, is not that he did not know which reading to prefer and therefore suspended judgement, it is rather that he was happy to have both readings at the same time.* » Wittwer (1999), p. 78.

24 Elles sont examinées par Kotwick (2016), pp. 60–70.

variante. Les deux autres apparitions d'Aspasius dans le commentaire au traité *Met.* (41.27 et 379.3) concernent, non pas des variantes, mais des questions d'interprétation très ponctuelles, portant sur le sens d'un mot ou la construction d'une phrase. La référence à Aspasius au sein du commentaire au traité *Sens.* s'inscrit donc pleinement dans la lignée de ce que l'on peut observer pour *Met.* : Aspasius est cité en lien avec une difficulté textuelle pour son interprétation d'une expression précise d'Aristote. Plus généralement, Alexandre se réfère très souvent à « d'aucuns » (*τινές*) lorsqu'il est question de problèmes textuels précis, si bien qu'il y a de bonnes raisons de penser que les variantes et difficultés qu'il discute sont des éléments qu'il hérite d'une tradition antérieure, probablement par l'intermédiaire d'annotations dans son exemplaire universitaire du traité *Met.*²⁵

Le traitement de cette première variante par Alexandre suggère qu'il en va de même quant à son exemplaire du traité *Sens.* La controverse entre Alexandre et Aspasius au sujet de l'interprétation de la phrase d'Aristote en *Sens.* 436^b17 ne se laisse en effet comprendre qu'en supposant que chacun des deux a sous les yeux un texte bien particulier. On voit mal comment Aspasius aurait pu prendre la peine d'affirmer pareille chose s'il avait lu ce qui correspond aujourd'hui à la leçon de *β*, à savoir l'expression *τοῦ θρεπτικοῦ μορίου τῆς ψυχῆς*. De même en ce qui concerne la leçon de *y*, où l'adjectif *θρεπτικόν* est remplacé par *γευστικόν*. Quant à Alexandre, les trois variantes qu'il rapporte, dont la dernière est en fait une combinaison des deux premières, remontent certainement à un exemplaire où l'on lisait *τοῦ γευστικοῦ μορίου* avec au-dessus de la ligne ou en marge l'adjectif *θρεπτικοῦ*. Cela explique en effet pourquoi Alexandre cite en premier la leçon avec l'adjectif *γευστικοῦ*, qui est aussi celle qu'il recommande du point de vue du sens, puis évoque deux possibilités exclusives, consistant à remplacer un adjectif par l'autre (*τοῦ θρεπτικοῦ μορίου*) ou à les combiner (*τοῦ γευστικοῦ θρεπτικοῦ μορίου*) : il ne sait en fait pas si ce qu'il lit dans le para-texte est une variante ou la correction d'une omis-

25 « Given that Alexander's focus is mainly on the philosophical interpretation of the Metaphysics, it is striking that references to other scholars appear mostly when the accurate interpretation of one of Aristotle's words or phrases is at issue. This not only indicates that Alexander references his predecessors primarily on matters of textual criticism, but also that such criticism of Aristotle's wording was an area traditionally covered and transmitted in the commentaries. It seems probable, then, that Alexander's knowledge of textual peculiarities, conjectures, and variant readings is primarily based on this tradition. [...] The fact that Alexander refers to earlier scholars anonymously suggests that he, like us, did not know their names. Most likely he found the information about their criticism, textual corrections, and variant readings in the form of short notes in the margins of his manuscript or in other commentaries. » Kotwick (2016), pp. 68–70. Si l'on regarde en aval, il n'est peut-être pas intéressant de remarquer qu'il arrive à Simplicius d'opposer des interprétations d'Alexandre et d'Aspasius de manière très semblable, par exemple au sujet du sens de l'expression *ἢ τοῦ μέγεθους* en *Phys.* VI.10, 240^b10 (*In Phys.*, 1024.25–1025.2 ; voir aussi 559.34–37, à propos de IV.3, 210^b21). Il est possible que ces oppositions ne soient pas toujours des constructions de Simplicius et que certaines remontent au commentaire d'Alexandre, et, encore en amont, aux annotations de son exemplaire.

sion²⁶. La situation est donc la suivante : Aspasius propose une interprétation de l'adjectif θρεπτικοῦ et doit donc le trouver dans son exemplaire, tandis qu'Alexandre se fonde sur un exemplaire où il lit l'expression τοῦ γευστικοῦ μορίου avec θρεπτικοῦ en position secondaire. Par conséquent, il n'est pas impossible que l'introduction de la variante θρεπτικοῦ dans l'exemplaire d'Alexandre soit directement liée à la remarque d'Aspasius : Alexandre trouverait en ce cas dans son exemplaire en même temps la variante θρεπτικοῦ et son interprétation par Aspasius. Il importe de noter que la manière (assez peu compétente) dont Alexandre rapporte ses trois variantes implique qu'il ne peut pas avoir tiré la variante θρεπτικοῦ de la consultation du commentaire d'Aspasius, car en ce cas Alexandre n'aurait jamais songé à combiner les deux adjectifs en une troisième variante, mais qu'il n'y a accès que par les marges de son exemplaire.

À partir de là, la chose remarquable du point de vue de l'histoire de la transmission est la convergence entre la leçon principale de l'exemplaire d'Alexandre et celle du *deperditus γ*, qui donnent tous deux l'expression τοῦ γευστικοῦ μορίου. Face à cela, les deux autres branches principales de la transmission transmettent l'adjectif lu par Aspasius, θρεπτικοῦ, mais d'une manière qui ne correspond pas à la variante que cite Alexandre : le mot μορίου est absent du manuscrit E, tandis que dans *β* l'adjectif est, à l'inverse, intégré au groupe nominal τοῦ μορίου τῆς ψυχῆς. Aspasius pourrait avoir eu devant lui ce qui est aujourd'hui la leçon de E, τοῦ θρεπτικοῦ, mais, si c'est le cas, Alexandre ne dit rien de la question de l'absence du génitif μορίου. L'accord entre E et *β* impose néanmoins de considérer que la transmission remonte à un archétype où figure l'adjectif θρεπτικοῦ, contrairement à la leçon privilégiée par Alexandre. Arrivé à ce stade, la question primordiale est de savoir si ces divergences entre les principales leçons transmises sont entièrement issues de la consultation du commentaire d'Alexandre ou si elles remontent à des différences plus anciennes, antérieures même à l'exemplaire d'Alexandre. Des arguments indépendants (*cf. infra*) laissent situer l'exemplaire d'Alexandre au sein de la branche *α* et montrent que la scission de celle-ci en deux, qui correspond pour nous à l'opposition entre E et *γ*, est déjà en partie opérée à son époque. Il est donc loin d'être implausible que l'accord entre la leçon de *γ* et celle de l'exemplaire d'Alexandre soit à expliquer par le fait qu'Alexandre lise déjà un texte apparenté à celui du *deperditus γ*, même si le fait que ce soit cette leçon qu'il préconise rendra toujours son apparition suspecte en n'importe quel point de la transmission. La leçon de *β* va entièrement dans le sens de l'interprétation d'Aspasius, au point où l'on pourrait se demander si l'un de ses auditeurs n'aurait pas pu rajouter les mots τῆς ψυχῆς dans son exemplaire, de manière à trancher l'ambiguïté dans le sens recommandé par le maître. Il y a en effet quelques traces d'interpolations anciennes au sein du *deperditus β* et il se pourrait bien que cette leçon relève du même phénomène. Je serais, enfin, particulièrement suspicieux quant à la leçon de E, la seule à ne pas inclure

²⁶ C'est également la reconstruction proposée par Moraux (2001), p. 403. Elle est aussi envisagée, de manière plus expéditive, par Bloch (2003), p. 33.

le nom μόριον. Je me demande en effet s'il ne pourrait pas s'agir d'une tentative subtile de résoudre la difficulté, par un lecteur partageant le point de vue d'Alexandre selon lequel une référence à la partie nutritive de l'âme est inadmissible dans ce contexte, tout en éprouvant un certain malaise à rabattre l'expression sur un organe de la perception. La suppression du nom ouvre en effet une troisième voie, ignorée d'Alexandre, selon laquelle l'expression τὸ θρεπτικόν renverrait à l'aliment, la chose capable de nous nourrir. S'il s'agit bien d'une correction, il faut en tout cas reconnaître qu'elle est issue d'un esprit remarquablement fin, ce qui lui a permis de s'imposer dans une bonne partie des éditions et traductions actuelles.

On peut s'interroger, enfin, quant à l'origine de la leçon de γ. Elle est manifestement *facilior* car destinée à éviter précisément le problème d'un renvoi de l'appréhension de la saveur à la partie nutritive de l'âme qui scandalise Alexandre et que remarque sans doute déjà Aspasius. L'autorité de la leçon est inférieure, si bien qu'elle doit être issue d'une conjecture portant précisément sur la leçon de l'archétype, qui consiste à remplacer l'adjectif θρεπτικοῦ par γευστικοῦ. La conjecture est antérieure à Alexandre, elle a même déjà chassé le texte authentique dans son exemplaire. Il est alors tentant de se demander si (a) Alexandre ne pourrait pas avoir mal compris, encore une fois, le statut de ce qu'il lit dans les marges de son exemplaire et (b) si cette annotation qu'il interprète de manière aussi malhabile ne pourrait pas, malgré tout, nous donner l'auteur de cette conjecture. Il se pourrait en effet que, si quelque chose comme γρ. καὶ θρεπτικοῦ est inscrit en marge de l'exemplaire d'Alexandre, ce n'est pas parce que quelqu'un aurait comparé le texte de deux exemplaires à cet endroit précis, mais plutôt que l'auteur de la conjecture, dans un ancêtre de l'exemplaire d'Alexandre, aurait corrigé directement dans le texte, tout en reportant la leçon à ses yeux fautives en marge : γρ. καὶ θρεπτικοῦ ne signifie en ce cas pas « j'ai trouvé la leçon θρεπτικοῦ dans un autre exemplaire », mais « θρεπτικοῦ est ce que j'ai lu dans l'antigraphe et il m'a paru nécessaire de le corriger ». L'évocation du nom d'Aspasius dans le commentaire suggère que celui-ci a, comme Alexandre, très bien compris en quoi la leçon θρεπτικοῦ pose problème. Il se pourrait donc qu'il soit l'auteur de cette conjecture ou, si celle-ci devait être plus ancienne encore, qu'il soit encore en mesure de comprendre ce qui s'est passé bien mieux que ne le fait Alexandre, de même qu'il est pour *Met.* la source de l'attribution d'une correction textuelle à Eudore.

Quoi qu'il en soit, on dispose là d'au moins un cas où la manière dont Alexandre rapporte une variante indique qu'il connaît celle-ci par une annotation au sein de son exemplaire d'Aristote²⁷. Il est tentant d'étendre ce résultat au reste des variantes qu'Alexandre

²⁷ Kotwick (2016), p. 70, soutient également qu'Alexandre n'a accès dans le cas du traité *Met.* à la tradition exégétique antérieure que par des annotations dans son exemplaire, sauf dans le cas de son professeur, Aristote de Mytilène (mentionné en 166.18–20) et peut-être aussi d'Aspasius. Elle rejoue sur ce dernier point, p. 61, la thèse de Moraux (1984), p. 246 : Aspasius aurait rédigé un bref (*nicht sehr umfangreich*) commentaire au traité, qu'Alexandre aurait consulté de façon ponctuelle. On peut se demander, au vu du fait qu'Alexandre évoque toujours dans son commentaire au traité *Met.* le nom d'As-

évoque, dont le nombre n'est d'ailleurs pas bien grand. La lettre d'Alexandre pourrait sembler inviter à faire preuve d'une certaine retenue à ce sujet. Il cite en effet explicitement, et non sans approbation, « certains exemplaires » distincts du sien (ἐν τισιν ἀντιγράφοις, 101.4). Au vu du très faible nombre de variantes citées, il est cependant impossible d'imaginer qu'Alexandre se soit livré lui-même au moindre travail de collation et l'on s'abstiendra donc de prendre cette expression au pied de la lettre : Alexandre n'a pas consulté ces exemplaires lui-même²⁸. Il trouve toutes les variantes qu'il signale dans son unique exemplaire, il est possible qu'elles remontent toutes à un travail philologique effectué par Aspasius ou dont Aspasius a encore connaissance.

(2) Cette expression ἐν τισιν ἀντιγράφοις intervient au sujet de la variante que rapporte Alexandre en 444^b5 : d'après le commentaire (101.4–6), les mots καὶ ὅλως sont absents de « certains exemplaires ». Alexandre admet que le texte sans ces mots paraît préférable²⁹. La chose a quelque chose de surprenant au regard du texte transmis, parce que ces mots ne se trouvent pratiquement dans aucun manuscrit³⁰. On se demande aussi à quel endroit précis du texte Alexandre a trouvés ces mots dans son exemplaire, le plus probable est qu'il lit quelque chose comme ἐπείπερ καὶ ὅλως καὶ ὡς ἀναπνέουσιν au lieu de ἐπείπερ καὶ ὡς ἀναπνέουσιν, auquel cas il est probable qu'il s'agisse d'une faute propre à son exemplaire personnel, vraisemblablement issue d'une sorte de dittographie mal rectifiée, ce dont Alexandre lui-même a l'air de se douter.

pasius en lien avec des détails fins du texte, à quel point cette hypothèse est vraisemblable, il se pourrait tout aussi bien qu'Alexandre n'ait, comme cela semble être le cas pour *Sens.*, accès aux interprétations d'Aspasius que par des annotations dans son exemplaire. On ne déduira pas, si tel est le cas, du caractère dispersé et expéditif des mentions d'Aspasius dans le commentaire d'Alexandre que le travail d'Aspasius aurait été d'envergure modeste.

²⁸ Moraux (2001), pp. 402–403, se montre initialement suffisamment impressionné par cette expression pour formuler l'hypothèse selon laquelle Alexandre aurait pu consulter lui-même plusieurs manuscrits. Il reconnaît cependant par la suite que la manière dont Alexandre traite la leçon alternative associée au nom d'Aspasius en 436^b17 implique qu'il a devant lui un exemplaire avec une variante interlinéaire ou marginale. Voir également, au sujet de l'emploi de formules semblables pour introduire des variantes, dans le commentaire d'Alexandre au traité *Met.*, Kotwick (2016), p. 92, qui exclut catégoriquement qu'Alexandre ait pu consulter une multitude d'autres exemplaires et invite à considérer que les expressions du type γράφεται ἐν τισιν correspondent à une formule standard dans les annotations sur papyrus pour signaler l'existence d'une variante, sans que le pluriel ne comporte de signification particulière.

²⁹ « Dans certains exemplaires, la leçon est transmise sans l'expression καὶ ὅλως, et cette leçon est supérieure du point de vue de la syntaxe et de la clarté », καὶ φέρεται ἐν τισιν ἀντιγράφοις ἡ γραφὴ χωρὶς τοῦ καὶ ὅλως, καὶ ἔστιν οὕτως ἔχουσα καταλληλοτέρα καὶ φανερώτερον ἔχουσα ἡ γραφή, (101.4–6).

³⁰ Les seules exceptions sont le manuscrit *Paris. gr. 1921* (**m**, les mots en question figurent dans la marge), une érudition du XIV^e siècle extrêmement érudite qui intègre le texte du commentaire d'Alexandre dans ses marges, et les *Marc. gr. 200 (Q)* et *206 (F)*, deux manuscrits de Bessarion copiés l'un sur l'autre. Il ne fait guère de doute qu'il s'agit dans ces trois cas d'un effet direct de la consultation du commentaire Alexandre.

(3) Commentant 446^b15, Alexandre donne toutes les apparences de citer d'abord son texte principal, ἀλλ' ὅμως μεμέρισται τούτων (128.9), avant de mentionner une leçon alternative, μεμέρισται δὲ ἀμφοτέρων (129.9). La suite immédiate du texte, où il est possible qu'Alexandre rendait compte de la différence entre ces deux leçons, est malheureusement corrompue, comme le signale Wendland dans l'édition CAG. Aucun de nos manuscrits ne partage avec Alexandre τούτων au lieu de ἀμφοτέρων – ils donnent tous ἀμφοτέρων. Il est fort possible qu'il n'y ait là qu'une des négligences dont Alexandre est coutumier dans ses citations (ou qu'un accident de transmission), surtout au vu du fait que le mot ἀμφοτέρων apparaît au fil du commentaire en 129.2, avant même l'introduction de la variante. Une fois cette divergence neutralisée, la différence entre ἀλλ' ὅμως μεμέρισται et μεμέρισται δὲ paraît bien plus significative. Fait remarquable, cette opposition se retrouve exactement de la même manière au sein de la transmission, plus précisément au sein de la branche *a*. Le texte principal d'Alexandre s'avère de nouveau correspondre en tout point à celui la leçon du *deperditus γ*, ἀλλ' ὅμως μεμέρισται ἀμφοτέρων (partiellement confirmée comme archétypale par la leçon de *β*, ἀλλως μερισται), tandis que celui de la variante est celui que l'on lit aujourd'hui dans le manuscrit Paris. 1853 (E), μεμέρισται δὲ ἀμφοτέρων. Ce passage fournit donc un argument de plus s'agissant de déceler un lien entre le texte de référence d'Alexandre et le *deperditus γ*, d'autant plus que rien ne suggère, dans l'état actuel de son commentaire, qu'Alexandre ait ici nettement exprimé sa préférence pour une leçon ou l'autre.

(4) La variante rapportée par Alexandre en 448^b21 semble correspondre à deux compréhensions différentes d'une même séquence de majuscules (ce qui n'échappe pas à Alexandre: καν̄ ᾧ αὕτη ἡ γραφὴ ..., 158.1) : où τῶι ou οὔτω pour ΟΥΤΩ (157.25). Encore une fois, Alexandre s'attarde sur chacune pour en donner le sens, sans toutefois se prononcer pour ou contre l'une ou l'autre. De manière remarquable, ce que lit Alexandre ne correspond pas au texte de notre archétype dont la reconstitution est assurée par l'accord des manuscrits E et P contre *γ*. La leçon de l'archétype de la transmission manuscrite est la suivante : πρῶτον μὲν οὖν ἄρ' ὁδὸς ἐνδέχεται, ἅμα μέν, ἐτέρῳ δὲ τῆς ψυχῆς αἰσθάνεσθαι, οὐ τῶι ἀτόμῳ – οὔτω δ' ἀτόμῳ ὡς παντὶ ὄντι συνεχεῖ; (« en premier lieu, est-ce possible [qu'une même personne] perçoive [plusieurs choses] simultanément par différentes parties de l'âme, non pas en un [temps] « indivisible »³¹, mais invisible au sens où il est intégralement continu ? »). Les mots οὐ τῶι ἀτόμῳ sont en revanche absents du *deperditus γ*, qui donne pour leçon αἰσθάνεσθαι καὶ οὔτως ἀτόμῳ ὡς κτλ., ce qui conduit Thurot (1875), p. 419, à affirmer qu'il est évident que c'est ce texte que lit Alexandre. De manière un peu plus prudente, on peut commencer par observer qu'Alexandre n'est pas extrêmement clair quant au texte qu'il lit et quant à la variante qu'il connaît. Alexandre affirme seulement qu'il trouve aussi les mots οὐ τῶι ἀτόμῳ

³¹ Cette précision assez libre se rapporte au mot ἄμα, lequel vient d'être expliqué ainsi : τὸ δ' ἄμα λέγω ἐν ἐνὶ καὶ ἀτόμῳ χρόνῳ πρὸς ἀλληλα, 448^b19–20.

dans son exemplaire (γράφεται καὶ οὐ τῷ ἀτόμῳ κανὸι αὕτη ἡ γραφὴ, 157.25–158.1)³² après avoir commenté le texte comme s'il lisait quelque chose comme ἄμα μέν, ἐτέρωι δὲ τῆς ψυχῆς αἰσθάνεσθαι – οὕτως ἐν ἀτόμῳ ὡς παντὶ ὄντι συνεχεῖ, en considérant le dernier membre comme une reformulation plus stricte de la clause de simultanéité (ἐπεὶ τὸ ἄμα ἔκειτο εἶναι ἵσον τῷ ἐν ἀτόμῳ χρόνῳ, πῶς ἄμα καὶ πῶς ἐν ἀτόμῳ λέγει χρόνῳ προσέθηκεν, 157.21). Wendland (1901) n'est pas parvenu à donner sens aux déclarations d'Alexandre et place les *cruces desperationis* dans son texte.

La meilleure manière de reconstruire la situation à partir des propos d'Alexandre, étant donné ce que l'on peut savoir du statut de son exemplaire et de son attitude à l'égard de ce dernier, me paraît être la suivante. Alexandre lit ce qui est actuellement la leçon de γ, ἄμα μέν, ἐτέρωι δὲ τῆς ψυχῆς αἰσθάνεσθαι, καὶ οὕτως ἀτόμῳ ὡς παντὶ ὄντι συνεχεῖ, dont il comprend correctement la dernière clause comme précisant la simultanéité (ἄμα) dont il est question. Alexandre a l'air de dire qu'il trouve son exemplaire les mots οὐ τῷ ἀτόμῳ en marge, ce que l'on peut comprendre comme une simple variante pour οὕτω(ς) ἀτόμῳ, auquel cas il faudrait considérer qu'il y a eu un exemplaire ayant pour texte αἰσθάνεσθαι καὶ οὐ τῷ ἀτόμῳ ὡς κτλ. Il est difficile de comprendre à partir de là pourquoi les deux autres branches principales de la transmission ont pour leçon οὐ τῷ ἀτόμῳ – οὕτω δ' ἀτόμῳ : on peut y voir une combinaison de ces deux leçons, mais il est difficile de croire que celle-ci aurait pu avoir lieu indépendamment exactement de la même manière dans deux zones aussi différentes de la transmission que celle de E et celle de P. Il paraît donc préférable de penser que l'indication οὐ τῷ ἀτόμῳ en marge ne veut pas dire « j'ai trouvé dans un autre exemplaire les mots οὐ τῷ ἀτόμῳ au lieu des mots οὕτως ἀτόμῳ », mais signale, comme dans le cas (1), que le texte a été corrigé, cette indication reportant la leçon originelle tenue pour fautive. Le processus est en ce cas le suivant : la leçon οὐ τῷ ἀτόμῳ – οὕτω δ' ἀτόμῳ est tenu pour corrompue, sans doute par une personne qui considère qu'il s'agit du produit d'une dittographie (l'idée semble être parvenue à Alexandre), et celle-ci décide de corriger le texte en καὶ οὕτω(ς) ἀτόμῳ tout en reportant, par acquis de conscience, la leçon d'avant correction, οὐ τῷ ἀτόμῳ, en marge. De nouveau, Alexandre ne prendrait connaissance du texte que bien après ce processus, au sujet duquel il ne dispose que de bribes d'information qu'il ne comprend peut-être pas tout à fait.

(5) En 449^a2, Alexandre cite d'abord la leçon εἰ δὲ τοῦτο ἐν ἐνὶ καὶ ἀτόμῳ αἰσθάνεται (161.4), puis signale l'existence d'une variante, εἰ δὲ τούτων ἐν ... (161.10–11), à laquelle il décide d'accorder sa préférence³³. La première leçon est celle transmise par E, la

³² Thurot (1875) n'a en fait pas compris en quoi consistait la variante, si bien qu'il est contraint de proposer une correction désespérée du texte (οὕτω ἀτόμων ; il s'en explique p. 419). La solution est fournie par la traduction de Guillaume de Moerbeke qu'il a lui-même éditée (p. 332) : « *scribitur autem et non in indivibili et quidem eadem scriptura ...* ».

³³ « Et cette leçon est plus claire : l'expression « ces objets » (τούτων) désignerait ainsi les sensibles qui ne sont pas identiques par le genre, c'est-à-dire les sensibles qui relèvent de sens différents », καὶ

variante qu'Alexandre préfère se retrouve dans la plupart des manuscrits issus γ . Il faut cependant prêter attention au fait que la première leçon est loin d'être absente de cette famille : c'est celle des manuscrits **O^d, S, W, v** et de la famille **μ** (et de **P**), et donc probablement du *deperditus β* qui en a contaminé cette partie. Elle est aussi consignée comme variante dans certains manuscrits de la famille λ (**L** et **y**). L'accord entre Alexandre et une partie de γ est, encore une fois frappant, mais il n'est pas entièrement certain que la leçon qu'il préconise soit véritablement celle du *deperditus γ* : il est fort possible que celui-ci, comme l'exemplaire d'Alexandre, donne les deux leçons, et que ses descendants aient eu à décider entre les deux, éventuellement en prenant en compte la recommandation d'Alexandre.

5.1.2 Les conjectures personnelles d'Alexandre : qu'elles ne se retrouvent pas, ou presque, au sein de la transmission

L'examen des variantes aboutit donc au constat d'un accord régulier entre le texte que lit Alexandre d'Aphrodise et celui du *deperditus γ* . La question qui compte est alors de déterminer s'il s'agit là d'un effet de l'autorité du commentaire d'Alexandre sur le texte de γ , ou si la chose s'explique, à l'inverse, par le fait qu'Alexandre consulte un ancêtre de γ . Il est difficile d'arbitrer entre les deux, et, à vrai dire, il est même possible que les deux explications soient simultanément vraies. Il y a cependant un argument qui milite en faveur de la seconde possibilité (lequel n'a pas la force d'une démonstration sans être quantité négligeable) : c'est le fait que les corrections que propose Alexandre (qu'il en soit ou non l'inventeur) lorsqu'il pense que le texte qu'il lit est manifestement fautif ne se retrouvent pas du tout dans le *deperditus γ* ³⁴.

- (1) En lien avec la dernière variante mentionnée, en 449^a2, Alexandre finit par déclarer que le texte serait plus clair, tout compte fait, avec la leçon εἰ γὰρ ἐκείνων ἐν ἐνὶ καὶ ἀτόμῳ αἰσθάνεται, δῆλον ὅτι καὶ τούτων (161.21–22)³⁵. Or il n'y a pas la moindre

ἔστι σαφέστερον αὕτη ἔχουσα ἡ γραφή· τούτων δ' ἀν λέγοι τῶν ἀνομογενῶν καὶ διαφόροις αἰσθήσεσιν αἰσθητῶν, 161.11–12.

34 Fort heureusement, les formules d'Alexandre permettent de distinguer très clairement entre ce qui relève d'une variante et ce qui relève d'une conjecture dans son commentaire. Voir sur ce point quant au commentaire au traité *Met.* Kotwick (2016), pp. 89–96. J'ai tendance à penser que dans le cas du traité *Sens*. Alexandre est vraiment l'auteur des conjectures qu'il signale, ne serait-ce que parce que deux des variantes qu'il cite remontent en fait à des corrections antérieures, sans qu'il ne le sache.

35 La suite du texte n'est malheureusement pas correctement transmise, et comporte une lacune : ἦν δὲ ἂν σαφεστέρα ἡ λέξις, εἰ οὔτως εἶχεν 'εἰ γὰρ ἐκείνων ἐν ἐνὶ καὶ ἀτόμῳ αἰσθάνεται, δῆλον ὅτι καὶ τούτων' ἢ οὔτως 'εἰ δὲ ... τῷ ἐνὶ καὶ ἀτόμῳ αἰσθάνεται.' Moraux (2001), p. 404 n. 47, pense que la lacune concerne une autre manière possible de corriger le texte, dont il regrette amèrement la perte. Towey (2000) comprend le texte de manière différente, et considère que la dernière clause est à construire avec le comparatif, si bien qu'il se permet de combler la lacune avec la leçon de départ, celle qu'Alexandre entend améliorer, εἰ δὲ τοῦτο τῷ ἐνὶ καὶ ἀτόμῳ αἰσθάνεται.

trace de cette conjecture dans les principaux témoins conservés de γ . (2) En 448^a17, Alexandre lit le même texte que celui transmis par l'archétype, τὸ γλυκὺ δὲ τοῦ μέλανος πλεῖον ἔτι τῷ εἰδει διαφέρει ή τὸ λευκόν (« le doux diffère davantage selon l'espèce du noir que le blanc [ne diffère du noir] »), ce qui ne lui plaît pas du point de vue du sens. Par conséquent, il suggère de corriger le texte en transformant le dernier substantif en un génitif, de manière à lire τὸ γλυκὺ δὲ τοῦ μέλανος πλεῖον ἔτι τῷ εἰδει διαφέρει ή τοῦ λευκοῦ (« le doux diffère davantage selon l'espèce du noir que [le doux diffère] du blanc »)³⁶. De nouveau, cette correction ne se retrouve en tout et pour tout que dans deux manuscrits de γ ³⁷, qui plus est étroitement apparentés, à savoir **L** et **H^a**, dont l'on peut indépendamment montrer qu'ils sont influencés par le commentaire d'Alexandre. Par conséquent, quel qu'ait été le degré d'influence du commentaire d'Alexandre sur le texte du *deperditus* γ (j'aurais tendance à le minimiser), il n'a pas permis à ses conjectures personnelles de s'y infiltrer.

5.1.3 Fautes conjonctives : que l'exemplaire d'Alexandre appartient à la branche α

L'argument décisif quant à la situation de l'exemplaire employé par Alexandre d'Aphrodise au sein de la transmission du traité d'Aristote vient du constat selon lequel certaines fautes propres à la branche α , ou même à γ , et dont la branche β est préservée au sein de la transmission sont partagées par l'exemplaire d'Alexandre, tel qu'il se laisse reconstituer à partir du texte de son commentaire. J'identifie au moins cinq cas pertinents.

(1) La première faute conjonctive concerne la citation d'Empédocle en 437^b26–438^a3. On peut commencer par observer qu'Alexandre (23.10–24.2) ne donne aucun signe de lire le vers supplémentaire que Blass (1883) suggère de reconstruire à partir d'une leçon étrange du manuscrit **P** et de replacer dans la citation, que la plupart des philologues s'accordent aujourd'hui pour considérer comme indispensable. Si l'on entend tirer argument de ce fait pour affirmer que la source du fragment préservé par le seul manuscrit **P** est à chercher du côté de son modèle appartenant à β et que l'on pense que le vers supplémentaire est indispensable pour redonner au passage un sens convenable, alors c'est un argument fort qui permet d'affirmer que Alexandre d'Aphrodise lit la citation dans un texte affecté de la même omission que le *deperditus* α . Je laisse provisoirement ce problème de côté. La manière dont Alexandre explique la citation

36 Cf. 145.21–23 : καταλληλότερον καὶ σαφέστερον ἀνὴρ λέξις ἔχοι, εἰ εἴη γεγραμμένον ή τοῦ λευκοῦ, ἵνα ητοῦ γλυκύ τοῦ μέλανος πλέον ἔτι τῷ εἰδει διαφέρει ή τοῦ λευκοῦ.

37 L'apparat de Bekker (1831), sur lequel se fonde Moraux (2001), p. 404, indique qu'il s'agit également de la leçon du manuscrit **U** (Vat. 260). C'est là une erreur qui persiste dans une grande partie des éditions ultérieures. Bloch (2003), p. 34, affirme avec raison que la leçon ne se trouve que dans ces deux manuscrits, sans remarquer l'erreur de ses prédécesseurs.

soulève en tout cas de nombreuses difficultés relativement à la reconstitution du texte de son exemplaire et du rôle qu'il a joué au sein de la transmission.

Εἰπὼν δὲ ταῦτα περὶ τῆς δόξης τοῦ Πλάτωνος ἐπὶ τὴν Ἐμπεδοκλέους μέτεισι δόξαν. λέγει δὲ αὐτὸν ποτὲ μὲν τὸ ἀπὸ τῆς ὄψεως ἐκπεμπόμενον φῶς αἰτιᾶσθαι τοῦ ὄραν, ποτὲ δὲ ἀπορροίας τινὰς ἀπὸ τῶν ὄρωμένων, καὶ πρῶτον γε παρατίθεται αὐτοῦ τὰ ἔπη δι' ὃν ἡγεῖται καὶ αὐτὸς πῦρ εἶναι τὸ φῶς καὶ τοῦτο ἐκ τῶν ὄφθαλμῶν προχεῖσθαι τε καὶ ἐκπέμπεσθαι καὶ τούτῳ τὸ ὄραν γίνεσθαι. ἀπεικάζει γάρ διὰ τῶν ἐπῶν τὸ ἐκπεμπόμενον ἀπὸ τῆς ὄψεως φῶς τῶν διὰ τῶν λυχνούχων φωτὶ. ὡς γάρ δόδιοπορεῖν τις νυκτὸς μέλλων λύχνον παρασκευασάμενος ἐντίθησιν εἰς λαμπτῆρα (ό γάρ λαμπτήρ τὰ μὲν ἔξωθεν πνεύματα ἀπείργει τε καὶ κωλύει, τοῦ δὲ πυρὸς τὸ λεπτότατον εἰς τὸ ἔξω δίεισιν³⁸, ὅπερ ἐστὶ φῶς), οὕτω, φησί, καὶ ἐν ταῖς μήνιγξι καθειργόμενον τὸ πῦρ ὑπὸ λεπτῶν ὑμένων περιέχεται, οἵ τα μὲν ἔξωθεν προσπίπτοντα λυμαντικὰ τοῦ πυρὸς ἀπείργουσι καὶ οὐκέτι ἔωσιν ἐνοχλεῖν τῇ κόρῃ, τὸ δὲ λεπτότατον τοῦ πυρὸς εἰς τὸ ἔξω δίεισιν³⁹. ἀμουργούς δὲ τοὺς λαμπτῆρας λέγοι ἂν τοὺς ἀπειρκτικοὺς ἀπὸ τοῦ ἀπερύκειν τὰ πνεύματα καὶ σκέπειν τὸ περιεχόμενον ὑπὸ αὐτῶν πῦρ· ἥ ἀμουργούς τοὺς πυκνούς καὶ διὰ πυκνότητα ἀπερύκοντας τὰ πνεύματα, τανάὸν δὲ τὸ πῦρ τὸ διὰ λεπτότητα τεινόμενόν τε καὶ διεκπίπτειν διὰ τῶν πυκνῶν δυνάμενον. κατὰ βηλὸν δὲ κατὰ τὸν οὐρανόν· Ὁμηρος· „βίπτεσκεν τεταγών ἀπὸ βηλοῦ, ὅφρ’ ἂντι ἵκηται γῆν ὀλιγηπελέων“. λεπτῆσι δὲ θόδονησιν ἔχενατο κύκλοπα κούρην εἴπεν ἀντὶ τοῦ ἱεπτοίς ύμέσι περιέλαβε τὴν κυκλοτερῆ κόρην, πρὸς τὸ δόνομα τῆς κόρης χρησάμενος ποιητικῶς ταῖς θόδοναις ἀντὶ τῶν ὑμένων. (Alexandre d'Aphrodise, *In Sens.*, 23.5–24.2 Wendland [1901])

Ayant traité ainsi de l'opinion de Platon, il passe à celle d'Empédocle. Il dit que, tantôt celui-ci présente la lumière émise par la vue comme la cause de ce que l'on voit, tantôt il invoque certains effluves issus des choses que l'on voit [437^b23–25]. En premier lieu, il cite les vers d'Empédocle qui montrent que celui-ci considère que la lumière est du feu, que ce feu se déverse des yeux et en est émis, et que c'est par ce moyen qu'il se fait que l'on voit. (A) Il compare en effet par ces vers la lumière qui est émise par la vue à la lumière qui s'échappe des supports des lampes. En effet, comme celui qui doit cheminer de nuit se prépare une lampe qu'il place à l'intérieur d'une lanterne (la lanterne détourne les vents de l'extérieur et leur fait obstacle, tout en laissant s'échapper à l'extérieur le feu le plus fin, c'est-à-dire la lumière) [437^b26–32], de même, dit-il, le feu, qui est « enserré dans des membranes » [437^b32] est entourés de tissus fins, lesquels détournent les éléments néfastes qui l'assailtent de l'extérieur et ne les laissent pas mettre en danger la pupille, tout en laissant s'échapper vers l'extérieur ce que le feu a de plus fin [437^b32–438^a3]. (B.1) Lorsqu'il parle de lanternes ἀμουργούς [437^b28], il pourrait vouloir désigner ainsi les lanternes « protectrices » [ἀπειρκτικούς], en raison du fait qu'elles protègent des vents et servent de rempart au feu qu'elles entourent. Ou alors il pourrait vouloir dire par ἀμουργούς les lanternes qui sont compactes et qui du fait de leur compacité protègent [ἀπερύκοντας] des vents. (B.2) Lorsqu'il parle d'un feu « étiré » [τανάὸν, 437^b30], il désigne là un feu qui, du fait de sa finesse, s'étire [τεινόμενον] et devient capable de traverser des objets compacts [à savoir les parois de la lanterne]. (B.3) Lorsqu'il dit « au seuil » [κατὰ βηλὸν, 437^b31], cela signifie « devant le ciel ». Ainsi Homère : « il mit la main sur lui et le projeta au-delà du seuil [ἀπὸ βηλοῦ], afin qu'il parvînt sur terre à bout de forces » [*Iliade*, XV.23 : Zeus menace d'expulser quiconque lui désobéit de la demeure céleste en le projetant du haut de l'Olympe]. (B.4) Lorsqu'il dit que l'on « versa la pupille ronde à travers des voiles de lin fins » [λεπτῆσιν θόδονησιν ἔχενατο κύκλοπα κούρην, 438^a1], c'est comme s'il disait que l'on « enserra la pupille circulaire au moyen de fines

38 δίεισιν **codd.** (*penetrat* Guil) : διίστιν coni. Thurot (1875) pp. 441 & 452 et Wendland (1901)

39 δίεισιν **codd.** (*penetrare* Guil) : διιάστιν coni. Usener (1876) p. 538 et Wendland (1901)

membranes », en substituant de manière poétique, eu égard au nom de la « pupille » [κόρη, la jeune fille], le terme de « voiles de lin » à celui de « membranes ».

Le commentaire Alexandre d'Aphrodise suit de très près la manière dont Aristote introduit ce passage à l'appui de la thèse selon laquelle Empédocle oscillerait entre deux explications concurrentes de la vision, l'une qui la ferait résulter d'une émission de lumière depuis les yeux – ce que la citation a pour mission de prouver –, et l'autre qui la ferait résulter d'effluves issues des objets visibles qui parviendraient à l'organe de la vue à travers des pores. Alexandre commence par résumer les grandes lignes de la comparaison épique qui a lieu dans la citation, dans la section A, puis s'attache dans la section B à donner le sens de certaines expressions difficiles qu'il examine dans l'ordre du texte. Deux de ces morceaux choisis, B.2 et B.3, correspondent exactement au texte tel qu'il est transmis : on lit dans la grande majorité des manuscrits conservés ταναότερον en 437^b30, le comparatif de la forme ταναόν que cite Alexandre, et la même expression κατὰ βηλὸν en 437^b31. Dans les deux cas, Alexandre lit un texte identique à celui de l'archétype de la transmission, et même à la quasi-totalité des manuscrits conservés. Les deux autres cas posent problème.

(B.1) La leçon citée par Alexandre en 437^b28, ἀμουργούς, correspond à celle du *deperditus γ*. Les autres branches principales donnent quelque chose d'un peu différent, suffisamment proche toutefois pour que l'on puisse être certain que les écarts relèvent de corruptions graphiques : on lit ἀμοργούς dans E et la famille de C^c et ἀμολγούς dans B^e, le principal témoin de **β** ici disponible. La difficulté est qu'aucune de ces leçons ne permet d'aboutir à un sens intelligible. Au vu du contexte, le passage doit vouloir dire que les parois de la lanterne protègent la lampe, le foyer qui fournit la lumière, des vents qui menacent de l'éteindre, ce qui est aussi ce que comprend Alexandre. Or un éventuel nom ou adjectif ἀμουργός ne se rencontre nulle part ailleurs et ne présente aucun sens évident, tandis qu'ἀμοργός, à peine attesté, se laisse rattacher surtout au verbe ἀμέργω, « traire », et qu'ἀμολγός est surtout employé dans le cadre de l'expression homérique νυκτὸς ἀμολγῶι (*Iliade*, XI.173 ou XV.324) qui renvoie à une phase particulière de la nuit. Aucune variante ne donnant un sens satisfaisant, il semble donc que l'archétype ait déjà été corrompu à cet endroit. L'accord entre E et B^e semble par ailleurs condamner la voyelle -ou- transmise par **γ**.

Si l'on retourne au commentaire d'Alexandre, il est frappant de constater qu'il semble, lui aussi, éprouver un certain embarras s'agissant de comprendre le texte qu'il a devant lui, puisqu'il avance deux interprétations différentes. Elles se fondent en fait toutes deux sur la même idée, qui consiste à jouer sur la racine du verbe ἀπείρω. Or celle-ci ne se retrouve pas du tout dans la forme ἀμουργούς, pas plus que dans aucune des formes transmises. On pourrait donc se demander si Alexandre ne lit pas quelque chose comme ἀπομυργούς dans son exemplaire (bien que les manuscrits donnent ἀμουργούς) ou s'il n'est pas en train de suggérer une correction de ce type. La gêne qu'il manifeste (λέγοι ἄν suivi de deux interprétations possibles) laisse cependant penser

qu'il a conscience d'être en train de se forcer un passage exégétique. Le plus probable me paraît donc être de considérer qu'Alexandre lit dans son exemplaire la leçon du *deperditus γ*, ἀμουργούς, ce qui fournit encore un cas d'accord remarquable entre les deux, et l'on continuera à se demander si c'est *γ* qui tire son texte d'Alexandre ou Alexandre qui lit le même texte dans un exemplaire très ancien. Alexandre, quelque peu désespéré face à ce mot incompréhensible, aurait alors décidé de lui trouver une racine permettant de lui conférer un sens acceptable, celle d'ἀπείρω. La linguistique moderne proscrit un tel geste, mais la science grammaticale d'Alexandre n'allait vraisemblablement pas tout à fait jusque-là.

(B.4) Alexandre cite et paraphrase la totalité du vers en 438^a1. À nouveau, la leçon qu'il donne pour le vers correspond mot pour mot à celle du *deperditus γ*, λεπτῆσιν οὐθόνησιν ἔχεύατο κύκλοπα κούρην. Elle ne va pas sans difficulté métrique, son sens est aussi loin d'être évident (que veut dire « verser » une pupille ?). En revanche, E et la famille de C^c donnent λεπτῆσιν χθονίησι λοχάζετο κύκλοπα κούρην, tandis que le *deperditus β*, tel qu'il se laisse reconstituer à partir des leçons de B^e et de P, a pour leçon λεπτῆσιν χοανῆσιν ἔχεύατο κύκλοπα κούρην. Cette fois, la manière dont Alexandre paraphrase le vers ne laisse pas le moindre doute quant au fait qu'il lit bien dans son exemplaire le nom οὐθόνη⁴⁰, auquel il substitue celui de ύμήν. La substitution serait absolument impossible avec χθονίος, « tellurique », ou χοάνη, « tuyère », qui plus est au vu de l'allusion à la pudeur des jeunes filles. On est donc encore en présence d'un cas d'accord entre le texte lu par Alexandre et celui du *deperditus γ*.

Ce n'est pas tout, à partir du moment où l'on tient la leçon de *β*, χοανῆσιν, pour la leçon de l'archétype. Les raisons de ce faire requièrent quelques développements, mais je les tiens pour probantes⁴¹. Pour faire simple, il convient d'adopter cette leçon de *β* (et donc considérer les deux leçons transmises dans la descendance de *α* comme fautives) (*a*) parce que tout ce que l'on sait au sujet de la théorie de la perception d'Empédocle, aux dires mêmes d'Aristote, et surtout de Théophraste, dont le *De sensibus* fait référence à ce même passage d'Empédocle où il est question de comparer ce qui se passe au niveau des yeux au fonctionnement d'une lanterne (7.7), impose de considérer que la notion de pore y joue un rôle primordial, et que celle-ci n'apparaît dans ce fragment que si l'on accepte d'y lire le mot χοάνη qui désigne précisément les canaux employés en métallurgie, et (*b*) parce que c'est la seule leçon compatible avec le rétablissement du vers de Blass, lequel n'a d'ailleurs laissé de trace que dans P et est donc issu, de tout évidence, d'une source liée à *β*, dans lequel il est question d'une opération de perçage (P donne la graphie τρέίστο, à partir de laquelle on s'accorde depuis Blass pour reconstituer une forme du verbe τετράίνω, à savoir τετρήστο) – or il ne saurait être question de

⁴⁰ Translittéré en *othonais* dans la traduction de Guillaume de Moerbeke (qui semble avoir à ce moment été mis en échec par la langue épique, au point de renoncer à traduire le vers d'Homère), éditée par Thurot (1875), p. 49.

⁴¹ Voir l'argumentation développée par Primavesi (2022), pp. 496–511.

percer des voiles de tissu fin. Alexandre partage par conséquent ici ce qui est une faute propre à une sous-branche de α^{42} .

L'édition de Wendland corrige enfin les deux occurrences quasi-identiques du verbe δίεισι dans le texte du commentaire (la partie subtile du feu « traverse » la paroi de la lanterne ou des yeux pour aller à l'extérieur), dans l'explication du *comparans* (τοῦ δὲ πυρὸς τὸ λεπτότατον εἰς τὸ ἔξω δίεισιν, 23.14), puis dans celle du *comparandum* (τὸ δὲ λεπτότατον τοῦ πυρὸς εἰς τὸ ἔξω δίεισιν, 23.17), la première fois en δίησιν (le texte signifie alors que la lanterne « laisse passer » la partie subtile du feu), suivant une correction apportée *a posteriori* par Charles Thurot à son édition, la seconde en διέισιν (les voiles « laissent passer » le feu), suivant une suggestion avancée par Hermann Usener dans sa recension de l'édition de Thurot. La quasi-identité entre les deux formules, telles qu'elles sont transmises, est pourtant frappante. Elle trouve sa raison dans le texte du *deperditus α* qui donne exactement le même vers en 437^b30 et en 438^a3, à savoir πῦρ δ' ἔξω διαθρῶσκον, ὅσον τανάτερον ἥειν. Si l'on lit le texte des manuscrits du commentaire, Alexandre en donne deux fois la même paraphrase, ce qui s'explique évidemment par l'hypothèse qu'il lit deux fois le même vers⁴³. Or cette recension de la citation propre au *deperditus α*, qui la fait se clôre par la répétition d'un vers précédent, engendre un problème syntaxique : elle rend la citation tronquée de manière difficilement supportable, en qu'il manque alors le verbe conjugué à construire avec πῦρ δ' ἔξω en 438^a3. Cette répétition mot pour mot est ainsi une faute dont est préservé le *deperditus β*, où l'on lit en 438^a3, non plus le participe διαθρῶσκον, mais l'imparfait διέσκον, ce qui permet de restituer, comme la plupart des éditeurs l'ont reconnu, un verbe conjugué à la proposition et à la citation sa complétude. Si Alexandre lit donc deux fois ce vers à l'identique, il lit par conséquent un texte partageant une faute avec le *deperditus α*. Or il n'y a guère de raison valable de corriger le texte du commentaire à ces deux endroits⁴⁴ : la paraphrase avec δίεισιν reflète bien mieux la structure du vers d'Empédocle, où le passage à l'extérieur du feu est, là aussi, attribué à son action propre, et non pas à une autorisation que lui accorderait un garde-frontière.

42 Voir également Primavesi (2022), p. 492 : « Die Bedeutung von Alexanders Kommentar für die Konstitution des Gleichnistextes beruht vor allem darauf, dass der Kommentator in seine Erklärung des dem Gleichnis gewidmeten Aristoteles-Abschnitts einige wörtliche Zitate daraus einflicht, die durchweg auf der Seite des durch EMY/LSU [=α ici] überlieferten Vulgatalextes stehen, und an Stellen, an denen EMY und LSU auseinandergehen, in der Regel bereits den Text von Freudenthals zweiter Familie (LSU) [=γ̄ ici] bieten – selbst im Fall der korrupten Lesung ἀμούρυούς in Vers 437^b28. »

43 L'exemplaire d'Alexandre paraît en revanche préservé d'une faute propre au *deperditus γ*, où le substantif φῶς est substitué à πῦρ en 437^b30.

44 Ni Thurot, ni Usener, ni Wendland ne s'expliquent quant à ce geste. Usener semble avoir simplement voulu rendre le texte de Thurot plus cohérent, une fois la première correction effectuée. Primavesi (2022), pp. 514–515, fait l'hypothèse que la raison en est à chercher du côté du fait que, en prose attique classique, la forme *simplex* de iévai à l'indicatif présente une signification future, ce qui ne constitue pas une objection pertinente à l'égard du texte unanimement transmis.

(2) En 438^a15, la forme εύπιλητότερον (l'adjectif εύπιλητος ne se rencontre pratiquement qu'ici, mais πιλητός, avec le sens de « compressible », bien que rare, est autrement attesté chez Aristote) s'est corrompue dans γ en εύποληπτότερον (où l'on reconnaît la racine bien plus familière de λαμβάνω). La première forme est encore lue par Priscien de Lydie, qui paraphrase ce passage en des termes très proches dans sa *Métaphrase* (εύφυλακτότερον καὶ εύπιλητότερον ἄέρος ὕδωρ, 16.11). En revanche, Alexandre d'Aphrodise cite deux fois cet adjectif comme étant εύποληπτότερον (διὰ τὸ φυλακτικώτερον εἶναι τοῦ τόπου τὸ ὕδωρ τοῦ ἄέρος καὶ μᾶλλον συνεστάναι (τούτου γὰρ τὸ εύποληπτότερον ὄνομα, ὃι κέχρηται, σημαντικόν), 26.18–20 ; εύφυλακτότερον δὲ καὶ εύποληπτότερον τὸ ὕδωρ τοῦ ἄέρος, 36.1).

(3) La troisième faute conjonctive concerne un passage dont la force est encore plus grande, parce qu'il ne s'agit plus seulement d'une citation ou d'un mot isolé, mais aussi de la structure logique du propos, si bien que l'on peut difficilement postuler des interférences possibles avec la transmission d'Aristote (ou d'Empédocle). En 439^a30, on trouve deux variantes au sein de la transmission : une disjonction dans le *deperditus a*, τὸ γὰρ χρῶμα ἡ ἐν τῷ πέρατι ἔστιν ἡ πέρας, et une proposition avec l'opérateur *qua* dans *b*, τότε γὰρ χρῶμα ἐν τῷ πέρατι ἔστιν ἡ πέρας. Il est assez facile de passer de l'une à l'autre sur le plan paléographique, en supposant, soit que la lettre H avant le mot πέρας a été interprétée comme une disjonction et dupliquée pour faire ressortir l'alternative (si *b* a ici raison contre *a*), soit que la première disjonction ἡ avant ἐν τῷ πέρατι a été perdue, ce qui a permis à l'autre d'être interprétée autrement (si *a* a raison contre *b*). Il paraît clair que la leçon de *b* est de loin supérieure du point de vue du sens⁴⁵, dès lors que l'on s'avise (*a*) du fait que la phrase qui suit n'évolue pas du tout dans le cadre d'une disjonction, mais part du principe qu'il est établi que la couleur se trouve à la limite du corps sans en être la limite (ἔστι μὲν γὰρ ἐν τῷ τοῦ σώματος πέρατι, ἀλλ’ οὐ τὸ τοῦ σώματος πέρας, ^a31–33, thèse qui va être reprise en ^b10), et (*b*) du fait que la phrase précédente, celle qui est censée être justifiée (si l'on lit γάρ seulement avec *a*) par celle en 439^a30 ou au contraire en donner le bien-fondé (si on lit τότε γὰρ avec *b*), affirme que la question de la nature de la couleur est réglée d'une manière qui exclut d'ores et d'emblée que l'on puisse soutenir sérieusement que la couleur est la limite du corps (la couleur étant l'extrémité du transparent dans les corps, et non l'extrémité des corps : τοῦ δ' ἐν τοῖς σώμασι διαφανοῦς τὸ ἔσχατον ὅτι μὲν εἴη ἄν τι, δῆλον, ὅτι δὲ τοῦτ' ἔστι τὸ χρῶμα, ἐκ τῶν συμβαινόντων φανερόν, 439^a27–29). Le contexte impose donc de considérer la leçon de *a* comme fautive.

⁴⁵ Cette variante est déjà observée et défendue par Isépy & Prapa (2018), pp. 47–51.

Peut-on reconstituer avec certitude le texte lu par Alexandre d'Aphrodise à partir de la section correspondante de son commentaire ? Le texte transmis du commentaire invite à répondre franchement par l'affirmative.

Toῦτο δ' ὅτι τὸ χρῶμα ἔστι προσβιβάζει ἀπὸ τῶν συμβεβηκότων. τὸ γὰρ χρῶμα ή ἐν τῷ πέρατι τοῦ σώματος ἔστι ἡ πέρας τοῦ σώματος ἔστι. καὶ δότι τοῦτο οὕτως ἔχει, παρατίθεται τὴν τῶν Πυθαγορείων δόξαν, ὅτι τὴν ἐπιφάνειαν, ὃ ἔστι πέρας τοῦ σώματος, χρόαν ἔλεγον. παραθέμενος δὲ τὴν ἑκείνων δόξαν, ἐπανορθῶν αὐτὴν λέγει εἶναι μὲν ἐν τῷ πέρατι τοῦ σώματος, ὅπερ ἔστιν ἡ ἐπιφάνεια, τὸ χρῶμα, οὐ μὴν εἶναι τὸ τοῦ σώματος πέρας. (*In Sens.*, 49.9–15 Wendland [1901])

Que c'est cela qu'est la couleur [à savoir la limite du transparent dans les corps], il le prouve à partir de ses accidents. « En effet, la couleur soit est dans la limite du corps, soit est la limite du corps » [439³⁰]. Et pour montrer qu'il en va bien ainsi il rapporte la doctrine des Pythagoriciens : ils avaient coutume d'appeler la surface, c'est-à-dire la limite du corps, « couleur » [χρόα, 439^{30–31}]. Après avoir rapporté leur opinion, il la rectifie en disant que la couleur est *dans* la limite du corps, c'est-à-dire sa surface, et que la couleur n'est pas la limite du corps.

Alexandre donne une citation presque *verbatim* de la phrase cruciale. On ne peut que constater qu'il cite la variante qui correspond à une faute de la famille ***a***. On peut certes toujours avancer que ce pourrait être une coïncidence, qu'un copiste lisant cette variante dans son exemplaire d'Aristote l'aurait délibérément introduite dans le texte d'Alexandre. Il faut quand même observer que, au vu du nombre singulier de rencontres entre le texte lu par Alexandre et celui transmis par cette famille, en partie par sa sous-branche ***y*** (car l'on ne va tout de même pas imaginer que quelqu'un aurait soigneusement introduit de toutes pièces dans le texte du commentaire des discussions de variantes qui en étaient originellement complètement absentes), le poids accumulé des preuves commence à donner à une telle hypothèse un caractère désespéré. Rien dans la transmission du texte d'Alexandre à cet endroit ne suggère quoi que ce soit de cet ordre. En outre, rien dans le texte même n'indique qu'il s'agit ici d'une citation. Un copiste lisant la leçon de ***a*** dans son exemplaire d'Aristote n'aurait pas nécessairement été stupéfait de lire un texte un peu différent dans le commentaire d'Alexandre, d'autant plus que celui-ci a, une dizaine de lignes plus haut, employé une formule pour énoncer la nature de la couleur qui est tout à fait compatible avec la leçon de ***b*** (τὸ μὲν χρῶμα πέρας καὶ τοῦτο εἶναι τοῦ σώματος, καθὸ διαφανές τε καὶ χρώματος δεκτικὸν καὶ ὄρατόν, 49.2–4) – de manière générale, Alexandre recourt fréquemment dans les lignes qui précèdent à la tourne καθό, ce qui est tellement proche d'un ή̄ que l'apparition de ce dernier n'aurait pas nécessairement eu à paraître choquant.

Par ailleurs, le contexte de cette citation suggère, lui aussi, qu'Alexandre lit bien la leçon fautive de ***a***, celle justement qui est transmise dans le texte du commentaire, et ce pour deux raisons au moins. (*a*) L'emploi du verbe προσβιβάζει⁴⁶ indique qu'Alexandre envisage la phrase qu'il cite comme une justification supplémentaire de la thèse génér-

46 *Confirmat* dans la traduction de Guillaume de Moerbeke éditée par Thurot, p. 102.

rale au sujet de la nature de la couleur, ce qui n'est plus possible si l'on lit τότε γάρ avec **β** au lieu de γάρ avec **α**⁴⁷. Les deux autres principaux emplois de cette formule dans les commentaires conservés d'Alexandre interviennent en effet systématiquement lorsqu'Alexandre explique la fonction de justification d'une clause introduite par γάρ⁴⁸. (b) Alexandre explique qu'Aristote rapporte une opinion pythagoricienne que, selon lui, il considère pour sa part comme fautive et qu'il entreprend aussitôt de corriger. C'est ainsi qu'il interprète la progression en 439^a30–33 : les Pythagoriciens ont identifié couleur et surface, ce qui n'est pas tout à fait juste. Or, dans ce cadre, si l'on lit la leçon de **β**, il ne devient plus vraiment possible d'expliquer en quoi l'existence d'une telle doctrine pourrait venir soutenir la thèse générale dans la mesure où on la tient pour erronée sur le point crucial qu'est le rapport de la couleur à la limite du corps. Cela ne semble pourtant pas du tout perturber Alexandre. C'est fort compréhensible si l'on suppose qu'il lit la leçon de **α** : la doxographie vient renforcer un membre, et un seul, de la disjonction, celui justement qui identifie couleur et limite, c'est-à-dire couleur et surface. Aristote serait alors en train de souligner que le lien entre les deux notions a déjà été aperçu par certains de ses prédécesseurs et d'affiner la manière dont ceux-ci les avaient grossièrement assimilées l'une à l'autre. En revanche, si l'on suppose qu'Alexandre lit la leçon de **β**, cette doctrine pythagoricienne achoppe sur un point si crucial par rapport à la thèse fondamentale que je vois mal comment Alexandre pourrait se permettre de la présenter comme une simple indication de son bien-fondé. Une phrase de transition pour expliquer en quoi le fait que les Pythagoriciens ont confondu couleur et surface est une preuve à l'appui du fait que la couleur se trouve à la limite en tant que limite ne serait pas de trop.

Récapitulons. Le texte transmis du commentaire fournit une citation qui correspond à la variante fautive attestée dans la branche **α**. Si l'on veut nier qu'une telle situation ait la valeur stemmatique qui est la sienne de prime abord, à savoir celle d'une

⁴⁷ Certes, étant donné que *p* implique *q*, le fait que *q* est vrai peut éventuellement être envisagé comme un signe du fait que *p* est vrai, mais le sens évident du texte, soutenu par les parallèles, conduit à soutenir qu'Alexandre a en tête une espèce autrement plus directe de justification.

⁴⁸ Voir *In Sens.*, 37.11–12 καὶ πῶς οἴον τε προσβιβάζειν καὶ δεικνύναι ὅτι ἡ ὄσφρησις πυρός, λέγει· ‘ὅ γάρ ἐνεργείᾳ ἡ ὄσφρησις, τοῦτο δυνάμετ τὸ ὄσφραντικόν’ (la citation correspond à 437^b21–22) et *In Met.*, 182.10–11 διὸ καὶ προσβιβάζει ἀπὸ τοῦ ἀγαθοῦ ἀρξάμενος, ὅτι μηδὲ ἡ ώς τέλος αἰτία ἔστιν ἐν τοῖς ἀκινήτοις ..., à propos de B.2, 996^a21sq. τίνα γάρ τρόπον οἶόν τε κινήσεως ἀρχὴν εἶναι τοῖς ἀκινήτοις ἡ τὴν τάγαθοῦ φύσιν Je me fonde pour le second passage sur le texte édité par Golitsis (2022), qui suit ici le manuscrit *Paris. 1878 P* (voir en particulier n. 87 *ad loc.*), qui donne la leçon προσβιβάζει, contre les manuscrits *Paris. 1876 A* et *Ambros. F 113 sup. F*, dont la leçon, προβιβάζει, est suivie par les éditeurs précédents – le statut exact du texte du manuscrit *P* est hautement controversé, mais je pense qu'il ne fait guère de doute sur le fait que sa leçon ici est correcte, quand bien même il ne s'agirait que d'une conjecture d'Andronicos Callistos, le copiste de la partie en question du *Paris. 1878* : la forme en προ- ne se retrouve pas ailleurs chez Alexandre, son sens (« faire avancer ») n'est guère séduisant, et la faute s'explique facilement par haplographie. Alexandre n'emploie jamais dans les textes conservés la forme simple βιβάζω.

faute conjonctive, il faut pouvoir montrer qu'il y a de bonnes raisons de soupçonner que cette citation ne se trouvait pas originellement dans le commentaire, ou du moins pas sous cette forme. La charge de la preuve incombe à la personne qui conteste le texte transmis du commentaire. Or il ne me semble pas possible de construire un argument suffisamment solide pour pouvoir renverser le texte transmis. Pire encore, il y a des arguments non-négligeables, issus du contexte ou de ses usages lexicaux, qui montrent qu'Alexandre lit bien la variante de **a** et qu'il ne peut pas avoir lu la leçon attestée dans **B**. J'en conclus donc que le texte que lit Alexandre est bien celui qu'il cite, sous la forme transmise : Alexandre lit ici, en 439^a30, la même leçon fautive que celle contenue dans le *deperditus a*.

(4) Au début ce qui est aujourd'hui le chapitre 6 du traité *Sens.*, en 445^b2–11, Aristote se demande s'il est légitime d'inférer de la divisibilité à l'infini des corps la divisibilité à l'infini de leurs attributs perceptibles (couleur, poids, chaud et froid, etc.). Il développe cette interrogation en une aporie à deux branches : si les attributs perceptibles sont divisibles à l'infini, alors la perception elle-même se divisera à l'infini et n'importe quelle grandeur sera perceptible ; s'ils ne le sont pas, alors les corps perceptibles seront constituées de parties imperceptibles, si on les divise au-delà d'un certain seuil de grandeur. La transmission du texte présente alors une scission marquée entre d'un côté la sous-branche du manuscrit **E**, rejoints par le manuscrit **P**, seul témoin manuscrit de **B** ici disponible, et, de l'autre, la famille **y**.

[445^b3] ἀπορήσειε δ' ἄν τις, εἰ πᾶν σῶμα εἰς ἄπειρα δι-[^b4]αιρεῖται, ἅρα καὶ τὰ παθήματα τὰ αἰσθητά, οἷον χρῶμα [^b5] καὶ χυμός καὶ ὄσμῃ καὶ ψόφος καὶ βάρος καὶ ψυχρὸν [^b6] καὶ θερμὸν καὶ κοῦφον καὶ σκληρὸν καὶ μαλακὸν, ἥ ἀδύ- [^b7]νατον. ποιητικὸν γάρ ἔστιν ἔκαστον αὐτῶν τῆς αἰσθήσεως [^b8] (τῷ δύνασθαι γάρ κινεῖν αὐτὴν λέγεται πάντα), ...

EC^cMi+P	y
... [^b 8] ὡστ' ἀνάγκη [^b 9] τὴν τε αἰσθησιν εἰς ἄπειρα διαιρεῖσθαι καὶ πᾶν εἶναι μέ- [^b 10]γεθος αἰσθητὸν (ἀδύνατον γάρ λευκὸν μὲν ὄραν, μὴ ποσὸν [^b 11] δέ)- εἰ γάρ μὴ οὕτω, ἐνδέχοιτ' ἀν εἶναι τι σῶμα μηδὲν [^b 12] ἔχον χρῶμα μηδὲ βάρος μηδ' ἄλλο τι τοιοῦτον πάθος, ὡστ' [^b 13] οὐδέ αἰσθητὸν ὅλως· ταῦτα γάρ τὰ αἰσθητά. τὸ ἄρ' αἰσθη- [^b 14]τὸν ἔσται συγκείμενον οὐκ ἔξι αἰσθητῶν. ἀλλ' ἀναγκαῖον· οὐ [^b 15] γάρ δὴ ἔκ γε τῶν μαθηματικῶν.	... [^b 8] ὡστ' ἀνάγκη [^b 9] εἰ ἡ δύναμις, καὶ τὴν αἰσθησιν εἰς ἄπειρα διαιρεῖσθαι καὶ πᾶν εἶναι μέ- [^b 10]γεθος αἰσθητὸν (ἀδύνατον γάρ λευκὸν μὲν ὄραν, μὴ ποσὸν [^b 11] δέ)- εἰ γάρ μὴ οὕτω, ἐνδέχοιτ' ἀν εἶναι τι σῶμα μηδὲν [^b 12] ἔχον χρῶμα μηδὲ βάρος μηδ' ἄλλο τι τοιοῦτον πάθος, ὡστ' [^b 13] εἰ μὴ αἰσθητὸν, τὸ ὅλον [^b 14] ἔσται συγκείμενον οὐκ ἔξι αἰσθητῶν. ἀλλ' ἀναγκαῖον· οὐ [^b 15] γάρ δὴ ἔκ γε τῶν μαθηματικῶν.

Les éditeurs, à partir de la publication du commentaire d'Alexandre au sein de la série *CAG*, sont tombés d'accord sur le fait que le texte qu'il lit ici correspond à la leçon de **y**.

Aristote d'après le <i>deperditus y</i>	Alexandre d'Aphrodise, <i>In Sens.</i> , 110.15–19 & 111.4–10
[445 ^b 8] ὡστ' ἀνάγκη [⁹] εἰ ἡ δύναμις, καὶ τὴν αἰσθησιν εἰς ἄπειρα διαιρεῖσθαι καὶ πᾶν εἶναι μέ· [⁹] γεθος αἰσθητόν (ἀδύνατον γὰρ λευκὸν μὲν ὄραν, μὴ ποσὸν [¹¹] δέ) ...	εἰ δὴ ἐπ' ἄπειρον συνδιαιρεῖται τοῖς σώμασι τὰ πάθη, καὶ ἡ δύναμις, καθ' ἣν κινητικὰ τῶν αἰσθήσεών ἔστιν, ἐπ' ἄπειρον καὶ ἡ κατ' ἐνέργειαν αἰσθησις αὐτῶν διαιρεθήσεται· πάντα γάρ ἔσται μέγεθος, τουτέστι σῶμα αἰσθητόν· ἀλλ' εἰ πᾶν σῶμα αἰσθητόν, πᾶν μέγεθος ὄρατόν ἔσται καὶ αἰσθητόν ...
... εἰ γάρ μὴ οὕτως, ἐνδέχοιτ' ἂν εἶναι τι σῶμα μηδὲν [¹²] ἔχον χρῶμα μηδὲ βάρος μηδὲ ἄλλο τι τοιοῦτον πάθος, ὡστ' [¹³] εἰ μὴ αἰσθητόν, τὸ δόλον [¹⁴] ἔσται συγκείμενον οὐκ ἔξι αἰσθητῶν. ἀλλ' ἀναγκαῖον· οὐ [¹⁵] γάρ δὴ ἔκ γε τῶν μαθηματικῶν.	[...] καὶ φησιν· ‘εἰ γάρ μὴ οὕτως, ἐνδέχοιτ’ ἂν τι σῶμα μηδὲν ἔχον χρῶμα μηδὲ βάρος μηδὲ ἄλλο τι τοιοῦτον πάθος’. ἔστι γάρ ὁ λέγει· εἰ γάρ μὴ συνδιαιροῦτο τὰ πάθη ἐπ' ἄπειρον καὶ αὐτὰ τοῖς σώμασιν, εἴτι ἂν τινα μόρια τοῦ σώματος τοῦ τεμνομένου σώματα καὶ αὐτὰ ὅντα μηδὲν ἔχοντα μήτε χρῶμα μήτε βάρος μήτε ἄλλο τι πάθος αἰσθητόν· ἀλλ' εἰ τοῦτο, ἔσται καὶ τὸ ἄλλο ὅλον μέγεθος συγκείμενον ἔξι οὐκ αἰσθητῶν οὐδὲ ἔχοντων πάθος.

Les éditeurs du traité d'Aristote sont en outre dans leur grande majorité d'accord sur le fait que la leçon de *y* est fautive en 445^b12–14. Ils se montrent plus partagés au sujet de celle en 445^b8–9, notamment en raison de son accord avec le commentaire d'Alexandre. Je pense être en mesure de montrer que les deux sont fautives. À la différence des passages précédents, celui-ci ne concerne pas une citation au sein du commentaire : il est question ici de se faire une idée de l'exemplaire que lit d'Alexandre à partir de sa paraphrase du passage. Il est donc *a priori* plutôt exclu qu'il y ait eu une intervention, à partir du texte *y* vers le commentaire d'Alexandre ; une intervention en sens inverse, du commentaire vers le texte, est en revanche théoriquement possible.

En 445^b9, on lit dans *y* une protase conditionnelle supplémentaire, εἰ ἡ δύναμις, qui est entièrement absente du reste de la transmission. Il faut comprendre : « si la puissance [responsable de la sensation] est divisible à l'infini, alors nécessairement la sensation aussi est divisible à l'infini ». Il est probable qu'il s'agisse d'une faute parce que la clause est superflue du point de vue de la construction et du sens. Il n'y a aucune raison de l'omettre et l'on peut à partir de l'hypothèse de son insertion expliquer la correction de τὴν τε αἰσθησιν en καὶ τὴν αἰσθησιν, qui s'explique plus difficilement en sens inverse. La paraphrase d'Alexandre est très proche de cette leçon, il écrit en effet : εἰ δὴ ἐπ' ἄπειρον συνδιαιρεῖται τοῖς σώμασι τὰ πάθη, καὶ ἡ δύναμις, καθ' ἣν κινητικὰ τῶν αἰσθήσεών ἔστιν, ἐπ' ἄπειρον καὶ ἡ κατ' ἐνέργειαν αἰσθησις αὐτῶν διαιρεθήσεται, « si donc les affections se divisent de concert avec les corps [auxquels elles appartiennent], alors c'est aussi la puissance selon laquelle elles sont capables de mouvoir les sens : elle se divise à l'infini, et avec elle la sensation en acte de ces affections ». Ce n'est pas sa manière de récupérer la section relative à la capacité de ces affections de produire une sensation en 445^b7–8, qu'il a déjà expliquée par le menu (110.7–15). Il y a deux manières d'expliquer cet accord entre le commentaire et la leçon de *y* : on peut supposer, soit que *y* a rajouté εἰ ἡ δύναμις dans son texte à partir du commentaire, soit qu'Alexandre lit déjà cette clause dans son exemplaire. La première option n'est pas absolument impossible, mais la seconde paraît plus probable. Il faudrait en effet, pour soutenir la première, considérer qu'Alexandre

est parvenu de lui-même à cette progression en trois temps (divisibilité de l'affection, puis de la capacité qu'elle possède, puis de la sensation qu'elle produit en vertu de cette capacité) qui n'est autrement qu'esquissée dans le texte, et surtout que le copiste de γ en α, avec habileté, tiré la formule extrêmement concise ει ή δύναμις. Le scénario inverse, selon lequel Alexandre ne fait que reprendre les mots καὶ ή δύναμις de son exemplaire, qu'il déplie en précisant de quelle puissance il s'agit (καθ' ἦν κινητικὰ τῶν αἰσθήσεών ἔστιν), paraît plus plausible. Il y a en effet une certaine ambiguïté au sujet de la δύναμις en question : on pourrait s'attendre à ce qu'il s'agisse de la capacité sensitive de l'âme, mais Alexandre a raison de préciser que cela ne peut renvoyer, dans ce contexte, qu'à la capacité des attributs concernés de produire une sensation. La démarche d'Alexandre se laisse donc mieux comprendre en supposant qu'il lit cette clause. Il serait contraire à tout principe d'économie explicative de supposer qu'un copiste, voyant l'ambiguïté résolue dans le commentaire, aurait inséré dans le texte d'Aristote une clause qui la présente.

La situation est encore plus claire, me semble-t-il, en 445^b13. Les éditeurs ont tous rejeté la leçon de γ parce qu'elle aboutit à une formulation beaucoup moins satisfaisante de cette branche de l'aporie et qu'ils ont senti qu'elle devait s'expliquer par une sorte de saut du même au même autour du mot αἰσθῆτόν (... οὐδ' αἰσθῆτόν ὅλως· ταῦτα γὰρ τὰ αἰσθητά. τὸ ἀρ' αἰσθῆτόν ...) combiné à une tentative ultérieure de redresser le texte (transformant οὐδ' αἰσθῆτόν en une proposition conditionnelle de manière à obtenir une syntaxe viable). Alexandre, dans sa paraphrase, reprend de manière incontestable la structure conditionnelle après ώστε (445^b12) et place τὸ ὅλον au sein de l'apodose concernée. Il élabore ainsi sa paraphrase en accord complet avec la construction imposée par la leçon de γ et ne donne pas le moindre signe d'avoir pu lire celle attestée dans le reste de la transmission. Par ailleurs, l'écart entre celle-ci et la leçon de γ est trop grand pour que l'on puisse raisonnablement supposer qu'un copiste aurait constaté une divergence entre le commentaire et le texte, ce qu'il aurait cherché à combler en produisant artificiellement la leçon de γ. Si l'on s'accorde donc sur le fait que c'est cette leçon qui est fautive en 445^b13, il n'y a aucune autre conclusion à en tirer que celle d'une faute conjonctive entre l'exemplaire d'Alexandre et la branche γ.

(5) En 446^a17, la forme ποσάττα est préservée dans β (quoique ce soit avec la graphie πως ἄττα dans le principal témoin, le manuscrit P), tandis qu'elle s'est corrompue au sein de α, la branche de E donnant πρὸς αὐτὰ et celle de γ τοσαῦτα, leçons qui ne sont pas satisfaisantes du point de vue du sens et ont été rejetées par la plupart des éditeurs. La particule δή est également devenue ηδη au sein de γ. La manière dont Alexandre paraphrase ce passage rend manifeste le fait qu'il lit la leçon de γ : ὅταν μὲν οὖν ταῦτα τὰ καθ' αὐτὰ διαλανθάνοντα τὴν αἴσθησιν ἐνυπάρχῃ τινὶ καὶ ἡμα τοσαῦτα ως ηδη κινεῖν τὸ ἔξ αὐτῶν τὴν αἴσθησιν δύνασθαι (120.23–121.1) correspond à la leçon de γ ὅταν ηδη ἐνυπάρχοντα οὕτως τοσαῦτα ἥι ὕστε καὶ ἐνεργείαι αἰσθητὰ εἶναι. Comme la lettre du commentaire est quand même assez éloignée du texte d'Aristote, il paraît difficile de songer à une interaction entre les deux transmissions dans ce cas.

Alexandre paraît donc lire un texte affecté par les fautes caractéristiques du *deperditus a* et par certaines de celles propres au *deperditus γ*. Pour autant, le texte de l'exemplaire d'Alexandre, tel que l'on peut le reconstituer à partir de son commentaire, ne reproduit pas toutes les fautes présentes dans le *deperditus γ* tel l'on peut le reconstituer à partir de sa descendance manuscrite. Cela implique que l'exemplaire d'Alexandre doit correspondre à un ancêtre (ou à un grand-oncle) de *γ*, postérieur déjà à la scission interne à la branche *a* mais antérieur au dernier ancêtre commun aux manuscrits préservés de cette famille-là. On trouvera ci-dessous quelques exemples de ce phénomène.

Exemples de fautes de *γ* dont l'exemplaire d'Alexandre est préservé

- 437^a11 πρὸς φρόνησιν **ω** Alex^P(13.22) : εἰς φρόνησιν *γ*
- 445^b15 γάρ δὴ **ω** Alex^c(111.11) : γάρ *γ*
- 446^b27 τὸ ἀπὸ τοῦ ἡλίου φῶς **ω** Alex^P(124.4) : τὸ ἀπὸ ἡλίου φῶς *γ*
- 447^a9 οὐχ ἄμα πάντα πάσχει **α** Alex^c(135.6–7) : οὐχ ἄμα πάσχει *γ*
- 448^b16–17 ἐκ τούτων φανερόν **ω** Alex^c(156.22) : ἐκ τούτου φανερόν *γ*

Il y a également une poignée de cas où l'exemplaire d'Alexandre paraît préservé d'une faute ayant affecté, non plus le *deperditus γ*, mais le *deperditus a* même, ce qui paraît contredire frontalement la thèse selon laquelle il s'agirait d'un descendant de ce dernier. Il convient de les examiner individuellement.

- (1) 441^a20–23 ὅτι μὲν τοίνυν οὐχ ὑπὸ τῆς τοῦ θερμοῦ μόνον δυνάμεως λαμβάνει ταύτην τὴν δύναμιν ἢν καλοῦμεν χυμόν, φανερόν **βλ** : μόνον om. **α** : αἰτιᾶται δὲ καὶ ταύτης τῆς δόξης τὸ ὑπὸ τοῦ θερμοῦ λέγειν μόνου ἐν τῷ ୟδατι γίνεσθαι χυμούς Alex^P(70.20–22)

Alexandre lit clairement une forme ou une autre de l'adjectif μόνος ou de l'adverbe μόνον. Ce mot est indispensable quant au sens : Aristote ne nie pas que le chaud joue un rôle à l'égard de l'engendrement des odeurs, il nie uniquement qu'il en soit la seule cause.

- (2) 446^b27 τῷ ἐνεῖναι γάρ τι τὸ φῶς ἔστιν **βγ**(γρ.) Alex^{L&P}(131.20 & 132.8) : τῷ εῖναι γάρ τι τὸ φῶς ἔστιν **α** Alex^L(131.11)

Le premier *lemma* du commentaire est d'origine douteuse, car il s'intègre mal au texte, il vaut mieux se fier au second et surtout au fait qu'Alexandre cite le verbe ἐνεῖναι dans la paraphrase offerte par la suite du commentaire, d'une manière qui ne laisse pas de place au doute quant au fait qu'il le lise dans son exemplaire : τοῦτο γάρ ἔστι τὸ εἰρημένον ἐκεῖ τὸ ‘παρουσία πυρὸς ἢ τοῦ φωτίζειν πεφυκότος ἐν διαφανεῖ’, ἢν παρουσίαν διὰ τοῦ ἐνεῖναι ἐδήλωσεν (132.6–8).

- (3) 449^a8 τίνος οὖν ἐκεῖνο ἐνός; οὐθὲν γάρ ἐκ τούτων ἐν **βλ** Alex^c(163.18–9) : τίνος οὖν ἐκεῖνο ἐνός; οὐθὲν γάρ ἐκ τούτων **α**

La suite du commentaire invite à considérer que cette citation que l'on trouve correspond bien au texte lu par Alexandre : εἰπὼν ἐν εἶναι τὸ αἰσθητικὸν ἡπόρησε, τίνος ἔσται ἐνὸς ἐκεῖνο αἰσθητικόν τε καὶ ἀντιληπτικόν. ἐκ γὰρ τούτων ὃν αἰσθανόμεθα τοῖς διαφόροις μέρεσι τῆς ψυχῆς ... οὐδὲν γίνεται ἐν (163.19–23).

Ce sont là les seuls et uniques cas pour l'ensemble du traité où l'exemplaire d'Alexandre d'Aphrodise paraît plus proche de **β** que de **α**. Ce sont cependant des cas où il paraît difficile de supposer qu'Alexandre (ou le copiste de son exemplaire) aurait trouvé la bonne leçon *ope igenii*, on fera difficilement l'économie d'une contamination pour expliquer cette situation. Cela étant dit, Alexandre semble signaler assez systématique les cas où il rencontre des variantes dans son exemplaire, ce qu'il ne fait pas ici : il semble donc que ces leçons, tirées de **β** ou d'ailleurs, aient été présentes dans le texte même.

Quoi qu'il en soit, deux choses sont extrêmement frappantes. La première est que, dans les trois cas, la leçon connue aujourd'hui par **β** est nettement supérieure, au point d'avoir été à chaque fois retenue par un bon nombre d'éditeurs (en dépit de son autorité apparemment bien mince). La seconde est que ces leçons se retrouvent, non seulement dans **β**, mais également à chaque fois dans une famille spéciale de **α**, à savoir **λ** (ou à titre de variante dans l'un de ses membres en 446^b27), laquelle représente l'édition académique du texte prise pour référence pendant l'essentiel de la période byzantine, du XI^e au XIV^e siècle. Certes, le texte qui a cours au sein de cette famille n'est pas sans avoir été influencé par le commentaire d'Alexandre, mais cela ne va pas au point où chaque citation donnée par Alexandre y aurait été immédiatement rétablie. Par ailleurs, il est également influencé par les scholies anciennes, au point de les intégrer parfois au texte, lesquelles remontent sans doute au moins à la confection du *deperditus γ*. Il se pourrait donc qu'une surcouche exégétique commune à cette famille et à l'exemplaire d'Alexandre ait influencé le texte. On peut aussi, sans que cela soit incompatible, faire l'hypothèse que l'exemplaire d'Alexandre a été ponctuellement comparé à un autre exemplaire appartenant à une autre zone de la transmission (celui d'Aspasius, par exemple) et qu'il en a résulté, tantôt des variantes (lorsque la personne en charge de l'opération n'a pas su identifier avec certitude la bonne leçon) et tantôt des corrections intégrées directement au texte (lorsqu'il lui a semblé qu'une leçon était indéniablement correcte, ce dont il est assez facile de se rendre compte dans les trois cas considérés).

Il y a en tout cas cinq fautes conjonctives au moins qui rapprochent l'exemplaire Alexandre de ce qui correspond au sein de la transmission du texte d'Aristote à la branche **α**. Je n'observe rien de tel quant à **β**, dont aucune des fautes propres ne paraît connue d'Alexandre (bien qu'il y ait des traces possibles d'une contamination). Combiné à l'observation selon laquelle toutes les variantes qu'il cite sont situées au sein de cette même branche, et que son exemplaire semble même entretenir un lien privilégié avec la famille **γ**, tandis que son hypothétique influence au sein de la transmission d'Aristote, y compris au niveau du *deperditus γ*, n'est jamais allée jusqu'à la reprise des corrections qu'Alexandre réclame, tout cela entraîne qu'il n'y a pas d'autre choix que de considérer que l'exemplaire d'Alexandre est postérieur à la scission de la transmission de *PN1* en deux branches, et même qu'il porte les traces liminaires de la scission interne à la branche **α**. Autrement dit, Alexandre lit quelque chose comme le texte d'un *Ur-γ*, une version du texte de **γ** antérieure à celle que l'on peut reconstituer à partir de sa descendance conservée. Cette conclusion est en parfait accord avec le constat unanime des philologues précédents (Thurot, Biehl, Wendland, Förster) quant à la tendance d'Alexandre

à se situer du côté de γ . La prise en compte du témoignage d'Alexandre d'Aphrodise fournit ainsi un résultat capital pour l'histoire de la transmission, parce qu'il implique que la rédaction de son commentaire au traité *Sens.* constitue un *terminus ante quem* pour les principales scissions qui l'ont affectée. Il est en partie confirmé, sur le plan chronologique, par le fait que Porphyre, Priscien de Lydie et Stobée interviennent eux aussi après la scission majeure : on peut être certain que la séparation entre α et β , et même la scission interne à α , remontent aux premiers siècles de notre ère au plus tard.

Le fait que l'exemplaire Alexandre occupe une place aussi spécifique au sein de la transmission remet en question, sans pour autant la réfuter, la thèse défendue par Primavesi (2020) selon laquelle la paraphrase d'une section du traité *Mot. An.* (7, 701^b13–8, 702^a10) contenue dans le *De anima* d'Alexandre d'Aphrodise (76.6–78.2)⁴⁹, longtemps ignorée des éditeurs du traité, témoigne d'un état du texte d'Aristote antérieur à l'ensemble de la transmission manuscrite du traité. Est-il réellement possible, au vu de la continuité si forte entre la transmission de *PNI* et celle de *Mot. An.*, qu'Alexandre d'Aphrodise ait eu accès à des exemplaires si différents du point de vue de leur situation stemmatique pour les traités *Sens.* et *Mot. An.*⁵⁰? La chose n'a évidemment rien d'impossible sur le plan logique ou pratique, Alexandre aurait très bien pu disposer d'exemplaires différents à différents moments.

Il vaut cependant la peine de remarquer que la thèse de l'indépendance de l'exemplaire d'Alexandre dans le cas du traité *Mot. An.* repose sur une base très étroite. Elle se fonde en effet sur l'observation qu'il existe une faute, et une seule, partagée par l'ensemble des manuscrits dont l'exemplaire d'Alexandre, tel qu'il se laisse reconstituer par sa paraphrase, serait préservé⁵¹. Si l'on observe attentivement l'apparat critique de l'édition de cette édition du traité *Mot. An.*, on constatera que le texte proposé par Primavesi se fonde sur le témoignage d'Alexandre contre la transmission manuscrite à deux reprises. Il n'y a là aucune contradiction : l'un de ces passages concerne une simple occurrence de la particule $\tau\epsilon$ que l'éditeur retient à partir d'Alexandre alors qu'elle est absente des manuscrits conservés⁵². Quand bien même l'on considérerait que sa présence est impérativement et absolument nécessaire ici, une omission de ce genre n'a pas la valeur d'une faute séparative, parce qu'elle est suffisamment facile pour s'être produite indépendamment en divers points de la transmission. Il n'y a donc qu'une seule faute séparative potentielle qui permette d'affirmer l'indépendance de l'exemplaire d'Alexandre⁵³.

49 Le parallèle a été mis en avant par Accattino & Donini (1996), p. 262.

50 Qui plus est, on aurait peut-être attendu d'Alexandre qu'il se fonde sur un texte de meilleure qualité pour un commentaire (*Sens.*) que pour une paraphrase somme toute assez brève (*Mot. An.*).

51 « *The two ancestors, in turn, are shown, by shared significant errors – one of which was still absent from the text used by Alexander – to go back to two copies made from one and the same model.* » Primavesi (2020), pp. 69–70.

52 *Mot. An.* 8, 701^b33–34 : τὸ ἐν τῷ πρακτῷ διωκτόν τε καὶ φευκτόν, dans l'édition donnée par Primavesi.

53 Je remercie Oliver Primavesi de m'avoir permis de consulter ses notes de critique textuelle relatives à ce passage, dont j'ai tiré grand profit et qui ont vocation à paraître un jour au sein d'un traitement

ἔτι δὲ κατὰ θερμότητα ἢ ψῦξιν ἢ κατ' ἄλλο τι τοιοῦτο πάθος ὅταν γένηται ἀλλοίωσις περὶ τὴν καρδίαν καὶ ἐν ταύτῃ ἐν ἀναισθήτῳ μορίῳ, πολλὴν ποιεῖ τοῦ σώματος διαφορὰν ἐρυθῆμασιν καὶ ὡχρότησιν, καὶ φρίκαις καὶ τρόμοις καὶ τοῖς τούτων ἐναντίοις. (*Mot. An.* 7, 701^b28–32)

τοιοῦτο EB^e : τοιοῦτον **cett. codd.** | καὶ **codd.**] εἰ καὶ **Alex** | ἐν **Alex** : κατὰ μέγεθος **BE** : κατὰ μέγεθος ἐν γ

En outre, quand c'est en raison d'un échauffement, d'un refroidissement, ou de quelque autre affection de ce genre que survient une altération au niveau du cœur, plus précisément dans une partie imperceptible à l'intérieur de celui-ci, cela produit une différence considérable quant au corps : le résultat est que l'on rougit, pâlit, frissonne, ou tremble (ou le contraire).

La différence fondamentale entre la leçon que l'on reconstitue à partir de la paraphrase d'Alexandre d'Aphrodise⁵⁴ et le texte des manuscrits du traité d'Aristote est l'absence de l'expression κατὰ μέγεθος en 701^b30, après les mots ἐν ταύτῃ, à laquelle s'ajoute la répétition de la particule, déjà présente devant ταύτῃ, devant les mots ἀναισθήτῳ μορίῳ au sein de l'apposition. Comme il s'agit d'une paraphrase, on peut toujours s'amuser à avancer d'emblée l'argument selon lequel Alexandre aurait très bien pu lire ces mots κατὰ μέγεθος sans les reporter dans son texte, mais celui-ci ne paraît guère probant au vu de sa grande fidélité à la lettre de ce passage d'Aristote. Je préfère me concentrer sur deux questions. (1a) La présence des mots κατὰ μέγεθος dans tous les manuscrits du traité d'Aristote est-elle inadmissible et (1b) celle de la particule ἐν au sein de l'apposition nécessaire ? (2) Si tel est le cas, cela impose-t-il de considérer que l'exemplaire d'Alexandre est indépendant de l'ensemble de la transmission manuscrite du texte ?

Quelle que soit la leçon que l'on retient, les données de la transmission invitent à de considérer la clause καὶ ... ἀναισθήτῳ μορίῳ comme une apposition à ἐν ταύτῃ, et même comme une apposition d'une espèce spéciale⁵⁵ : elle fournit un cas particulier par rapport à une considération de portée plus générale. Il s'agit, encore plus précisément, d'un cas où l'apposition concerne une partie du substantif auquel elle est apposée (une partie du cœur ici) dont la relation pourrait être exprimée par un génitif : le sens est le même que si l'on lisait καὶ ἐν ... ἀναισθήτῳ μορίῳ ταύτης (« ou même dans une partie imperceptible de celui-ci »). La grammaire interdit en effet de faire correspondre le démonstratif féminin ταύτῃ au neutre μορίῳ, ce que le sens empêche tout autant, car il ne saurait être question pour Aristote de faire de l'imperceptibilité une propriété du cœur. La taille de cet organe est certes présentée comme extrêmement variable

ecdotique systématique du texte du traité.

54 Dans l'édition Bruns (1887), 77.10–15 : καὶ περὶ τὴν καρδίαν ἥδη καὶ τὸ πνεῦμα τὸ ἐν αὐτῇ, ὅταν ἀλλοίωσίς τις γένηται διὰ αἰσθήσεις τινῶν ἢ νοήσεις, αἷς ἔπειται κίνησίς τις καὶ πάθος, εἰ καὶ ἐν ἀναισθήτῳ μορίῳ γένοιτο ἐν αὐτῇ ἡ τοιαύτη τροπή, τῶι ἀρχὴν τοῦ ζώιου τῇ καρδίᾳ εἶναι πολλὴν ποιεῖ τοῦ σώματος παντὸς διαφορὰν ἐρυθῆμασιν, ὡχρότησιν, θερμότησιν, ψύξειν, φρίκαις τε καὶ τρόμοις.

55 Nommée « apposition partitive » chez Schwyzer (1939) et décrite en ces termes : « *Oft ist durch eine im gleichen Kasus gewissermaßen als nachträgliche genauere Angabe folgende Apposition ein Teilverhältnis ausgedrückt* », p. 616.

selon les espèces animales en *Part. An.* III.4, au point d'en affecter sa structure, mais il n'est jamais question d'animaux dont le cœur serait si minuscule qu'il en deviendrait inaccessible à l'observation. Aristote est donc en train d'évoquer un cas particulier, où l'altération à l'origine de l'expression somatique de l'affect intervient dans une partie spéciale du cœur qui est dite ne pas pouvoir être perçue⁵⁶. Du point de vue du sens, le complément κατὰ μέγεθος a quelque chose de bienvenu : il vient préciser la raison de cette imperceptibilité, qui réside en ce que la partie en question serait d'une grandeur trop faible. Les changements qui l'affectent, par exemple du point de vue de sa chaleur, seraient donc soustraits à l'observation, mais Aristote voudrait insister sur le fait qu'ils produisent des effets à l'échelle globale de l'organisme. En ce qui concerne la grammaire, la présence des mots devient cependant extrêmement choquante s'ils doivent faire directement suite à la répétition de la préposition ἐν, ce qui donnerait une leçon qui n'est attestée dans aucun témoin, ἐν ταύτῃ *ἐν κατὰ μέγεθος* ἀναισθήτῳ μορίῳ. La succession immédiate de deux prépositions de cette manière est, du fait de son inélégance extrême, proscrite dans l'ensemble de la langue classique et ne se rencontre jamais chez Aristote.

On ne peut donc pas conserver l'expression κατὰ μέγεθος que transmettent les manuscrits si l'on tient à la répétition de la préposition ἐν que suggère la paraphrase d'Alexandre. Cette répétition n'est peut-être pas absolument nécessaire du point de vue de la grammaire, la langue grecque classique tolérant des appositions assez abruptes⁵⁷, mais elle est virtuellement indispensable à la bonne compréhension du passage. Elle est systématiquement pratiquée dans les constructions parallèles attestées dans le *corpus aristotelicum* : ἐκ τοῦ σπέρματος ἐκ μέρους (*Gener. An.* I.23, 731^a7) ; ἐξ οὗ γίγνεται τὸ γιγνόμενον ἐκ μέρους (II.1, 732^a30). La répétition se rencontre aussi systématiquement en cas d'apposition venant expliciter un pronom démonstratif : ἐκ τούτων ... ἐξ ὁστῶν καὶ νεύρων καὶ σαρκῶν καὶ ἄλλων τοιούτων (*Part. An.* II.2, 647^b22–25) ; εἰς ταύτας ... εἰς τὰ ὅπλα καὶ τὴν βοήθειαν (IV.12, 694^a8–10) ; voir aussi *Pol.* VI.8, 1322^b29–37, et *Rhet.* III.17, 1415^a5–7. Force est de reconnaître ici que la leçon transmise par l'archéotype de la transmission manuscrite, celle qui se retrouve dans B^e et E, est extrêmement rude sur le plan syntaxique : ἐν ταύτῃ – κατὰ μέγεθος ἀναισθήτῳ μορίῳ, « en particulier si c'est dans une partie imperceptible de celui-ci [le cœur] ». C'est la raison pour laquelle les éditeurs avaient pris l'habitude de se tourner vers la leçon de γ, en vertu d'une connaissance inférieure de l'histoire de la transmission, et de faire imprimer quelque chose comme ὅταν γένηται ἀλλοίωσις περὶ τὴν καρδίαν καὶ ἐν ταύτῃ κατὰ μέγεθος ἐν ἀναισθήτῳ μορίῳ. L'expression κατὰ μέγεθος se construit alors avec le verbe γένηται, et renvoie donc à la manière dont l'altération (ἀλλοίωσις) se produit. Platt (1913) juge déjà cela douteux du point de vue du sens (une altération n'est pas un

56 L'ambiguïté célèbre des adjectifs verbaux de cette espèce en grec autoriserait aussi à comprendre ἀναισθῆτος comme renvoyant à quelque chose qui n'est pas perçu mais pourrait l'être.

57 « Bei der Apposition wird die Präposition nur der Deutlichkeit oder des Nachdrucks wiederholt, sonst nicht. » Kühner & Gerth II.1, p. 549.

changement selon la grandeur, αὐξησις ou φθίσις), et propose, p. 296, de corriger ἐν ταύτῃ en ἐκ ταύτης.

Il est tentant de se prévaloir du témoignage d'Alexandre pour éliminer l'impudente expression κατὰ μέγεθος. Je ne suis toutefois pas certain que cela puisse suffire à établir son indépendance. Tout d'abord, même si un tel argument a quelque chose d'assez paresseux, il y a de bonnes raisons pour supposer que s'il avait eu à lire une leçon aussi rugueuse que celle de l'archétype, Alexandre n'aurait pas repris une apposition aussi violente dans sa paraphrase. De fait, il semble déjà que la construction générale soit trop difficile d'accès à ses yeux, si bien qu'il transforme l'introduction du cas particulier en εἰ καὶ ἐν ταύτῃ (et il a séduit ainsi un petit groupe de manuscrits d'Aristote). En outre, si l'on s'autorise à extrapoler à partir de l'observation d'une certaine affinité entre l'exemplaire d'Alexandre et le *deperditus γ* dans le cas de *PN1* en raison de la continuité de la transmission de *PN1* et de *Mot. An.*, on peut éprouver quelque légitimité à tenir pour suspect le fait qu'Alexandre se détache de la lettre d'Aristote, d'après la transmission manuscrite, précisément à un endroit où le texte *γ*, lui aussi, se met à faire preuve de la même originalité en répétant la préposition ἐν parce que le texte transmis est trop difficile à comprendre. Comme les données relatives au rapport entre l'exemplaire d'Alexandre et l'archétype se réduisent à un infime échantillon, on peut s'autoriser toutes sortes d'explications, avec une imagination plus ou moins débridée, pour expliquer cette coïncidence, par exemple en supposant que les mots κατὰ μέγεθος remonteraient à une insertion dans la marge de l'archétype, destinée à expliquer l'imperceptibilité en question, qu'Alexandre aurait accès à un exemplaire qui ne serait pas indépendant mais simplement fidèle à ce dernier, et qu'à la différence des copistes de la transmission il aurait choisi ne pas reprendre cette addition, ou en supposant que le lecteur à l'origine de la décision de répéter le pronom ἐν aurait aussi envisagé de supprimer l'expression κατὰ μέγεθος, et qu'Alexandre aurait repris ces deux propositions, tandis que le copiste de *γ* n'aurait retenu que la première. Dans tous les cas, bien qu'il n'y ait rien d'impossible à ce qu'Alexandre ait employé un exemplaire de *Mot. An.* à la situation stemmatique très différente de celle de son exemplaire pour *PN1*, il vaut la peine d'observer qu'il est loin d'être entièrement certain que tel ait bien été le cas. La thèse de l'indépendance de l'exemplaire d'Alexandre d'Aphrodise dans le cas de *Mot. An.* ne dispose que d'une fondation somme toute fragile.

5.2 La division en deux livres du commentaire d'Alexandre

5.2.1 Pourquoi deux livres ?

Si l'on ouvre les éditions de référence modernes du traité connu par le titre *De sensu et sensibilibus* d'Aristote et du commentaire à celui-ci d'Alexandre d'Aphrodise, on constatera que celui-là ne comporte qu'un unique livre, comme c'est le cas depuis l'édition de Bekker (1831), tandis que le commentaire en compte deux : c'est le cas du texte des

deux éditions modernes parues, celle de Thurot (1875), puis celle de Wendland (1901) au sein de la série *Commentaria in Aristotelem Graeca* (volume III.1). Nul n'a, à ma connaissance, pris la peine de s'interroger sur cet écart évident entre le texte d'Aristote et son commentaire par Alexandre, du moins tels qu'ils sont édités. C'est pourtant le seul cas connu où un commentaire d'Alexandre d'Aphrodise⁵⁸, et même un commentaire antique à Aristote, est divisé en davantage de livres que le texte qui lui sert de fondement. Cette situation ne se retrouve dans aucun autre volume de la série *CAG* : les divisions en livres des textes exégétiques se conforment autrement toujours à celles du texte d'Aristote. Le commentaire d'Alexandre d'Aphrodise fait donc figure d'unique exception à la règle selon laquelle un commentaire antique à Aristote comporte la même division en livres que le texte sur lequel il porte.

Si l'on élargit un peu la perspective, on peut relever que cette correspondance entre texte et commentaire, quant à la division en livres, ne se retrouve pas de manière aussi omniprésente dans le cas des commentaires néo-platoniciens à Platon. Cela tient évidemment en grande partie à la nature respective de chacun. Le commentaire de Proclus au *Parménide*, par exemple, comporte traditionnellement sept livres – il ne pouvait qu'être divisé en sous-unités au vu de sa longueur –, alors que le dialogue lui-même est transmis sans la moindre division en livres, comme c'est le cas de la plupart des dialogues de Platon, à l'exception des monuments que représentent la *République* et les *Lois*⁵⁹. Là aussi, cela dit, la situation est loin d'être simple. Une partie des divisions

⁵⁸ Concernant les commentaires qui ont été suffisamment préservés pour que l'on puisse observer leurs divisions internes, ce n'est le cas ni de celui au traité *Met.*, ni de celui aux *Top.*, ni de celui au traité *Met.* Tous épousent la division du texte d'Aristote. Rien ne suggère qu'il en allait autrement des commentaires perdus ou transmis sous forme fragmentaire (par exemple *In An.* ou *In Phys.*).

⁵⁹ Même dans ce cas, l'origine de leurs divisions en livres n'est pas entièrement claire. En ce qui concerne la *République*, la division traditionnelle en dix livres est déjà attestée chez Galien et Diogène Laërce. Toutefois, un témoignage de Aulu-Gelle (*Noctes atticae* XIV, 3, 3) relatif à la *Cyropédie* de Xénophon affirme que le projet de ce dernier aurait été de répondre aux deux premiers livres de l'ouvrage de Platon qui auraient été publiés avant les autres – s'il faut lui accorder foi, s'agit-il des deux premiers livres de la division traditionnelle ? Surtout, le grammairien que l'on désigne sous le nom d'Antiatticiste (édité par Belker d'abord dans les *Anecdota*, vol. I, pp. 75–116, puis récemment par Valente [2015]), actif au II^e siècle de notre ère, cite le texte d'après une division en six livres. Cela permet à Alline (1915), pp. 14–19, se fondant sur l'étude de Hirmer (1897), d'affirmer la coexistence de deux systèmes concurrents de division aux premiers siècles de notre ère, avant que celui en dix livres ne s'impose. Ce n'est, de ce fait, sans doute pas une coïncidence si la *République* de Cicéron est divisée en six livres. On peut alors se demander si l'un de ces deux systèmes pourrait remonter à Platon lui-même ou si les deux divisions sont le produit d'un travail éditorial postérieur, car Platon n'aurait pas articulé lui-même son texte en livres – on considère généralement que c'est vers le début de la période hellénistique que certains auteurs commencent à jouer délibérément avec la division en livres de leurs textes, si bien que les deux options sont historiquement plausibles. La division en dix livres est plus en mesure d'épouser les grandes articulations thématiques et dramatiques du dialogue, ce qui est sans doute la raison de sa prévalence, mais celle en six livres n'est pas sans attrait non plus, justement parce qu'elle est plus apte à créer des effets de suspension (pour une défense de l'authenticité possible de cette division en six livres, voir récemment Sedley [2013], pp. 70–73).

épouse la structure du texte de Platon (début des livres III, V, VI et VII), ce qui ne prouve nullement qu'elles soient le fait de Proclus. En revanche, la division ayant donné naissance au livre II est une convention récente, tandis que celle entre les livres III et IV, si elle est ancienne, paraît extrêmement artificielle tant au regard du texte de Platon que de celui du commentaire. C'est pourquoi Luna (2007) conclut ainsi son examen de cette question : « la division de l'*In Parm.* en livres ne remonte pas à Proclus lui-même, mais est le fruit d'un travail d'édition postérieur, effectué lorsque le commentaire sur les hypothèses 2 à 9 avait déjà été perdu, comme le suggère le titre initial qui annonce sept livres (=jusqu'à la fin de la première hypothèse) et reflète ainsi l'état actuel du texte » (p. LXV). Cette opération éditoriale est, selon son étude, antérieure à tous les manuscrits grecs (et latins) conservés du commentaire.

Revenons maintenant au commentaire d'Alexandre au traité *Sens.* et à sa situation singulière. Le fait qu'il soit divisé en deux livres, tandis que le texte d'Aristote ne l'est pas, interroge. On pourrait en effet imaginer, par exemple, que le fait que cette division en deux livres ne se retrouve pas dans notre texte d'Aristote s'explique par le fait qu'Alexandre lise une édition d'Aristote très différente des nôtres qui présentait bien une telle division. À l'inverse, on peut aussi imaginer qu'Alexandre a rédigé son commentaire sans avoir la moindre intention de l'articuler en deux livres, auquel cas cette division serait, comme dans le cas du commentaire de Proclus au *Parménide*, un artefact éditorial, potentiellement presque aussi ancien que le commentaire lui-même. Le problème est en tout cas d'importance s'agissant de comprendre la relation qu'entretenait Alexandre avec la transmission du texte d'Aristote. Le fait marquant est en effet qu'un certain nombre de manuscrits du texte d'Aristote présentent aussi une division en deux livres, sous une forme ou une autre. Ils remontent pour la plupart à la seconde moitié du XV^e siècle, ce qui contribue à rendre leur témoignage suspect. Ont-ils artificiellement transplanté la division du commentaire d'Alexandre dans le texte d'Aristote, ou est-ce qu'ils remontent à une édition ancienne du traité en deux livres qui serait celle employée aussi par Alexandre ?

Il convient de commencer par se pencher sur cette division pour elle-même. La première chose à relever est le lieu textuel où elle intervient : elle s'effectue en effet au début de ce qui est pour nous le chapitre 5, en 442^b27, le second livre s'ouvrant avec le commentaire des mots τὸν αὐτὸν δὲ τρόπον δεῖ νοῆσαι καὶ περὶ τὰς ὄσμάς. Une telle division correspond bien à une articulation du texte d'Aristote, car c'est à cet endroit que débute le traitement des odeurs. Toutefois, il suffit d'élargir un tant soit peu la perspective pour remettre en question sa pertinence. Le présupposé central de la doctrine aristotélicienne de l'odeur est en effet l'analogie qui l'unit à la saveur, si bien qu'il aurait été beaucoup plus naturel de faire passer la coupure entre les deux livres au début de l'actuel chapitre 4, en 440^b26, au moment de la transition de la couleur vers les objets des autres sens, d'autant plus que celle-ci est bien plus marquée dans le texte d'Aris-

tote⁶⁰. Une autre division, encore plus évidente sans doute, aurait consisté à séparer les deux derniers chapitres du traité des précédents parce qu'ils procèdent d'une perspective clairement distincte. C'est en effet à cet endroit que se clôt l'examen individuel des différents sens, tandis qu'une enquête plus générale débute qui porte sur certaines difficultés relatives à la sensation en général, indépendamment de la distinction des cinq sens. À nouveau, la transition est nettement marquée dans le texte d'Aristote⁶¹. La séparation en deux livres du commentaire d'Alexandre est par conséquent pour le moins maladroite au regard de la structure explicite du texte d'Aristote.

Si l'on regarde ensuite de plus près le texte d'Alexandre, on s'aperçoit que rien dans le texte même du commentaire ne vient signaler qu'il y aurait à cet endroit, entre les pages 87 et 88 de l'édition Wendland (1901), la moindre rupture. Alexandre se contente pour l'essentiel de mettre en relief la transition de l'étude de la saveur vers celle de l'odeur, tout en rappelant qu'elles avaient déjà été rapprochées au début du chapitre 4 (88.9–11). La manière dont Alexandre se réfère au traité d'Aristote établit par ailleurs qu'il a bien devant lui un texte en un seul livre, comme c'est le cas pour nous aujourd'hui. Il évoque ainsi systématiquement le βιβλίον qu'il est en train d'expliquer au singulier, sans jamais signaler la moindre division à son égard⁶². Aucun autre témoignage antique relatif au traité ne porte trace d'une division en deux livres. Ce n'est pas le cas de l'entrée correspondante au sein du catalogue de Ptolémée⁶³, la seule liste ancienne qui en fasse mention. Quant aux auteurs qui citent ou évoquent ce texte, de Galien (environ un demi-siècle avant Alexandre) à Philopon (environ trois siècles et demi plus tard), aucun ne trahit la moindre connaissance d'une division en deux livres du traité, et ce alors même qu'il arrive qu'ils s'y réfèrent sous des titres différents⁶⁴. Je conclus de tout cela (*a*) qu'Alexandre connaît, comme nous et comme toute l'Antiquité, le traité *Sens.* en un seul livre et (*b*) qu'aucun élément textuel, chez Alexandre comme chez Aristote, ne vient corroborer la division en deux livres du commentaire.

60 Voir *Sens.* 4, 440^b26–29 : τί μὲν οὖν ἔστι χρῶμα καὶ διὰ τίν' αἰτίαν πολλαὶ χρόαι εἰσίν, εἴρηται· περὶ δὲ ψόφου καὶ φωνῆς εἴρηται πρότερον ἐν τοῖς περὶ ψυχῆς περὶ δὲ ὄσμῆς καὶ χυμοῦ λεκτέον. σχεδὸν γάρ ἔστι τὸ αὐτὸ πάθος, κτλ.

61 Par la formule par laquelle se clôt aujourd'hui le chapitre 5, 445^b1–2 : καθ' ἔκαστον μὲν οὖν αἰσθητήριον διωρίσθω τὸν τρόπον τοῦτον.

62 Voir notamment le prologue et le début du commentaire (ἐν τούτῳ τῷ βιβλίῳ περὶ τε τῶν αἰσθητηρίων λέγει, 1.11 : cela concerne au moins les cinq premiers chapitres actuels ; 2.1 ; 2.7 ; 3.3), ainsi que sa fin (173.10–12).

63 Rashed (2021), p. 16, n° 44.

64 Voir notamment Galien, *De instrumento odoratus*, 5, 3 ; Porphyre, *In Claudi Ptolemaei Harmonica*, 152.1–2 ; Thémistius, *In An.*, 61.22 ; Syrianus, *In Met.*, 192.22 ; Proclus, *In Platonis Rem publicam commentarii* II, 167.10–11 ; Simplicius, *In Cael.*, 608.3 ; 611.28 ; *In Cat.*, 281.14 ; 282.36–283.1 ; *In Phys.*, 753.11 ; Ps.-Simplicius, *In An.*, 106.7 ; 130.20 ; 154.30 ; Philopon, *In Mete.*, 9.15–16 ; 39.31 ; *In Gener. An.*, 113.13–14 ; 217.13–14 ; 223.33–34 ; *In An.*, 321.35 ; 348.11 ; 605.30–31 ; Olympiodore, *In Mete.*, 5.4 ; 227.8 ; 241.24 ; 314.28 ; 338.1.

5.2.2 La division en deux livres du commentaire au regard de la transmission du texte

Il y a ainsi d'excellentes raisons de ne pas prendre la division du commentaire d'Alexandre d'Aphrodise en deux livres pour argent comptant. Si l'on s'intéresse maintenant à son attestation au sein de la transmission du texte d'Alexandre, il apparaît que cette division n'est pas nécessairement aussi évidente que ce que l'on pourrait croire lorsque l'on consulte les éditions modernes, celles de Thurot (1875) et de Wendland (1901). Cette dernière reprend et approfondit la base textuelle de la précédente. Elle se fonde, quant à son texte, sur les sources suivantes⁶⁵ :

- Une poignée de manuscrits grecs, à savoir principalement *Vat. gr.* 1028 (XIV^e–XV^e), *Marc. gr.* 230 (XIV^e), *Oxon. NC* 232 (XV^e), et *Paris. gr.* 1925 (XII^e). Le dernier ne contient que la seconde partie du traité (à partir de 77.4), le reste ayant été perdu. Les trois premiers sont, d'après Wendland, des témoins de la même recension du texte que celle attestée par la traduction de Guillaume et les marges de l'exemplaire parisien de l'édition aldine, tandis que le dernier représenterait une autre branche de la transmission de valeur nettement inférieure.
- La traduction latine de Guillaume de Moerbeke, redécouverte, identifiée et éditée par Thurot (1875). Le texte qu'il propose se fonde sur un unique manuscrit, *Paris. lat.* 14714 (ff. 97–116^v, A.L. 641), alors que les éditeurs de l'*Aristoteles latinus* en ont depuis identifié trois autres : Toledo, *Bibl. del Cabildo* 47.12 (ff. 38–70^v, A.L. 1233), ca. 1279 ; Treviso, *Bibl. Communale* 377 (ff. 66–97, A.L. 1570), XV^e ; Wien, ÖNB 2302 (ff. 113–126^v, A.L. 105), fin XIII^e. La question de leurs relations a été examinée par Gauthier (1985) à l'occasion de l'édition du commentaire de Thomas d'Aquin au traité *Sens. par la Comissio Leonina*, où il montre que Thomas recourt à cette traduction du commentaire d'Alexandre par Guillaume. D'après ses résultats (pp. 95*–96*), le manuscrit de Vienne serait un frère de celui de Paris employé par Thurot, tandis que celui de Tolède serait indépendant de leur ancêtre direct à tous deux. On trouvera à l'occasion dans l'apparat de son édition une révision du texte de Thurot à partir des manuscrits de Tolède et de Vienne.
- Les variantes consignées, à partir d'un manuscrit grec sans doute perdu, dans les marges d'un tirage de l'édition aldine de 1527 par un lecteur anonyme. L'ouvrage en question, a, de nouveau, été repéré à nouveau par Thurot à la Bibliothèque nationale, à Paris. Il donne la cote R 109 1, laquelle est aujourd'hui obsolète : après quelques recherches, j'ai pu déterminer qu'il s'agit maintenant de l'imprimé portant la cote R 163⁶⁶.

⁶⁵ Voir l'introduction succincte de l'édition de Wendland (1901), ainsi que la reprise de cette question chez Gauthier (1985), pp. 94*–96*.

⁶⁶ J'ignore la date exacte à laquelle le changement est intervenu, mais le *Catalogue des livres imprimés* de 1900 donne déjà la nouvelle cote, si bien que je doute que Wendland, lequel cite toujours la cote ancienne donnée par Thurot, ait consulté lui-même cet ouvrage. On peut toujours lire la mention de

Wendland connaît en outre d'autres manuscrits auxquels il n'accorde virtuellement aucune importance quant à la constitution de son texte, parce qu'ils appartiennent d'après son étude à cette seconde branche déjà connue par *Paris. gr.* 1925 et de qualité inférieure. Ce sont en premier lieu *Paris. gr.* 1921 (qui transmet le commentaire dans les marges du texte d'Aristote, dont il représente une édition byzantine de la fin du XIV^e siècle – sigle **m** pour le texte d'Aristote) et *Paris. gr.* 1882 (XV^e), qui avaient déjà été consultés par Thurot. Wendland repère également un nombre important de manuscrits tardifs de cette seconde famille qui remontent au XV^e ou au XVI^e siècle. À l'instar du manuscrit *Paris. 1882*, ils transmettent le commentaire d'Alexandre d'Aphrodise au traité *Sens*, avec à sa suite le commentaire de Michel d'Éphèse au reste des *PN*, parfois en les attribuant au même auteur. Ce sont les manuscrits *Vat. gr.* 271, *Paris. Suppl. gr.* 340, *Oxon. Auct. T. 3. 18 (Misc. 235)*, *Mutin. a G 3 4* (Puntoni 180), *a W 3 20* (Puntoni 207) et *a V 6 12* (Puntoni 210), *Ambros. D 111 inf.*, et enfin *Monac. gr.* 91 et 151⁶⁷. Ils semblent remonter plus ou moins tous à un frère du manuscrit *Paris. 1921*, si bien que Wendland décide de ne retenir que les *Paris. 1882* et 1921 en vue de la constitution de son texte. Comme il considère cette seconde famille comme très inférieure, il ne leur prête de toute manière pas grande attention. Deux manuscrits qui ne transmettent pas le commentaire en entier sont également mentionnés par Wendland, à savoir *Paris. 1873* et 1924 qui datent du XVI^e. *Paris. 1873* semble contenir la première partie du texte qui manque à l'appel dans *Paris. 1925*, mais il présente d'après Wendland un degré supérieur de corruption qui empêcherait de considérer qu'il aurait conservé la section manquante de sa recension du commentaire. Dans la mesure où Wendland est conscient de l'existence de tous ces manuscrits et a inspecté leur texte, même si c'est de manière plus ou moins approfondie, il n'y a rien de particulièrement problématique à les voir exclus de son édition, bien qu'une enquête plus précise concernant leurs relations eût été souhaitable.

Cela étant dit, Wendland est loin d'avoir examiné tous les manuscrits conservés du commentaire d'Alexandre⁶⁸. Il y en particulier deux manuscrits dont il n'a pas encore

l'ancienne cote à la première page de l'ouvrage et il s'agit du seul exemplaire de cette édition, parmi ceux possédés par la BnF, à présenter des annotations au commentaire d'Alexandre, si bien qu'il n'y a aucun doute possible quant au fait qu'il s'agisse bien de l'exemplaire cité par Thurot avec son ancienne cotation.

⁶⁷ Deux manuscrits aujourd'hui conservés en Espagne doivent sans doute être rajoutés à cette liste de témoins tardifs : *Salm. 560* (fin XV^e au plus tôt) et *Tol. 94–23* (de datation incertaine, mais il transmet également des textes de Pléthon, ce qui montre qu'il est postérieur au premier quart du XV^e).

⁶⁸ Si l'on consulte l'entrée correspondante de l'*index* de Wartelle (1963), on trouvera la liste suivante : **336** (Bologne, 2305), **1008** (Milan, D 111 inf.), **1039** (Modène, 80), **1054** (Modène, 180), **1070** (Modène, 207), **1073** (Modène, 210), **1110** (Munich, 91), **1116** (Munich, 151), **1253** (Oxford, Bodleian. Misc. 235), **1293** (Oxford, New College 232), **1358** (Paris, 1873), **1367** (Paris, 1882), **1407** (Paris, 1921), **1410** (Paris, 1924), **1411** (Paris, 1925), **1590** (Paris, Supplément grec 240), **1718** (Vatican, 271), **1757** (Vatican, 1028), **2044** (Salamanque, 560), **2066** (Tolède, 94–23), **2131** (Venise, Marc. gr. Z 230). Aux deux manuscrits espagnols et à un manuscrit de Modène près, cela correspond donc à la liste des manuscrits connus de Wendland.

été question dont il paraît hautement regrettable que Wendland ne les ait pas suffisamment connus ou employés. Le premier n'est pourtant pas totalement inconnu de Wendland : il s'agit du *Laurent.* 85.1 (dit *Oceanus*), dont il a déjà été question plus haut. Le manuscrit remonte à la fin du XIII^e siècle (Wendland le place encore au XIV^e, p. XII) et a été conçu comme devant accompagner le manuscrit S d'Aristote (*Laurent.* 81.1), lequel est un témoin textuel très important. Il ne contient qu'une partie du texte du commentaire. Wendland l'écarte, apparemment sans l'avoir vu de ses propres yeux, parce qu'il croit qu'il n'apportera rien par rapport au *Paris.* 1925. Il y a de fortes chances pour qu'il s'agisse là d'une erreur hautement regrettable. Le second, *Mut. a R 5 22* (Puntoni 80), ne paraît pas avoir été connu de Wendland. Il ne contient qu'une partie du texte du commentaire et a été confectionné vers la fin du XII^e. Comme ces deux manuscrits sont tous deux au moins aussi anciens que le plus âgé des manuscrits employés dans l'édition de Wendland (ce sont en fait possiblement les deux plus anciens manuscrits conservés du commentaire), ils ne peuvent pas être *codices descripti*.

Il convient de dire également un mot de la transmission arabe du commentaire d'Alexandre. Il existe un bref texte arabe qui semble se présenter comme la traduction d'un commentaire d'Alexandre d'Aphrodise au traité *Sens.* d'Aristote, conservé dans le manuscrit *Scorial. ar.* 794 (Casiri) ou 798 (Renaud-Derenbourg), ff. 74^v–77^v. Ce texte arabe a également été traduit en latin par Gérard de Crémone. C'est cette traduction latine qui a d'abord été identifiée par Wüstenfeld (1877), puis éditée par Théry (1926), pp. 86–91. L'original arabe a ensuite été repéré et édité par Ruland (1978). Il ne s'agit en fait pas du tout d'une version arabe du commentaire au traité *Sens.*, contrairement à ce que l'on a cru au départ (en raison du titre transmis, soit en latin *Tractatus Alexandri Affrodisii de sensu*), ce qui a été à la source d'une grande confusion chez les érudits⁶⁹. Il faut donc absolument distinguer cette traduction latine à partir d'un texte arabe de celle réalisée pour le commentaire au traité *Sens.* par Guillaume de Moerbeke. L'original grec

Deux manuscrits manquent pourtant au sein de l'entrée de l'*index* de Wartelle, alors même qu'ils sont présents dans l'inventaire – et je ne crois pas que la chose ait été corrigée depuis, que ce soit par Harlfinger & Wiesner (1964) ou Argyropoulos & Caras 1980) : *Alex.* 87 (Wartelle ignore que le manuscrit, n° 2 de son inventaire, transmet, non seulement le texte d'Aristote, mais aussi les commentaires d'Alexandre et de Michel aux *PN*, entre autres, parce qu'il n'en est pas fait mention dans le catalogue qu'il emploie) et *Laurent.* 85.1 (n° 555 : Wartelle reproduit correctement l'entrée du catalogue de Bandini, qui mentionne très justement que le manuscrit contient une partie du commentaire d'Alexandre au traité *Sens.* avec l'intitulé de *odoratu* au f. 694, mais ne le reprend pas au sein de l'entrée correspondante de l'*index* final).

⁶⁹ Théry (1926) s'est notamment demandé s'il ne faudrait pas, contre l'avis de Thurot (1875), attribuer aussi la traduction latine du commentaire au traité *Sens.* à Gérard de Crémone, faute d'avoir suffisamment distingué les deux textes. Il a rapidement été réfuté sur ce point par Grabmann (1929), qui insiste sur le fait que certains mots grecs sont translittérés en latin, ce qui prouve que la traduction a été faite à partir du grec à la manière de Guillaume, et non à partir de l'arabe comme c'est toujours le cas pour Gérard de Crémone. La confusion entre cette *Quaestio* traduite en arabe et la traduction arabe du commentaire au traité *Sens.* s'est malheureusement diffusée dans une partie de la littérature secondaire, par exemple chez Wingate (1931), p. 123, ou chez Peters (1968), p. 46. Voir, pour un bilan, D'Ancona (2008), pp. 464–468.

du petit texte arabe correspond en réalité à la *Quaestio III.3* d'Alexandre d'Aphrodise, laquelle se présente explicitement comme un commentaire à *An. II.5* et contient ainsi un traitement de la sensation.

Une fois ces données relatives à la transmission du commentaire d'Alexandre éclaircies, il devient possible de se pencher sur l'origine de l'étrange division en deux livres de ce commentaire. Est-elle attestée dans les témoins ? La situation est bien plus contrastée que ce que donnent à voir les éditions de Thurot et de Wendland. En ce qui concerne la traduction latine de Guillaume, on trouve bien l'intitulé *secundus liber* là où débute le second livre du commentaire dans le manuscrit sur lequel se fonde l'édition de Thurot, *Paris. lat. 14714* au f. 107. L'édition aldine de 1427 ne présente pas la moindre division en deux livres. En revanche, l'annotateur anonyme de l'exemplaire mis en avant par Thurot a tout de même consigné le début d'un second livre, ce qui sous-entend que le manuscrit dont sont probablement issues ses annotations, auquel Thurot et Wendland accordent une grande valeur en vue de la constitution du texte, présentait peut-être cette division⁷⁰.

La division en deux livres est bien attestée dans certains manuscrits grecs du commentaire. Les deux témoins anciens du commentaire que Wendland a négligés ne contiennent certes pas l'intégralité du texte. Le texte du *Mut. a R 5 22* s'interrompt après τούτου en 51.20, bien avant le début du second livre, si bien que l'on ignore ce qui advenait ensuite. La partie du commentaire que le *Laurent. 85.1* contient correspond à ce que les éditeurs nomment son second livre. Simplement, celui-ci n'est pas désigné ainsi, mais simplement sous l'intitulé τοῦ αὐτοῦ εἰς τὸ περὶ ὄσμῆς Ἀριστοτέλους (milieu du f. 694, à l'encre rouge). Le dernier folio du texte du commentaire semble avoir été perdu, si bien que le texte s'interrompt dans le manuscrit quelques lignes avant la fin du commentaire, avec les mots οὐκ ὅν ἀδύνατον en 173.2–3 (f. 699^v). Cette section y a été détachée du reste et placée immédiatement à la suite du commentaire de Michel d'Éphèse aux *PN*, dont le texte s'achève dans le manuscrit par les mots τὰ δὲ λοιπὰ σαφῶς ἀπαγγέλλει (127.18–19, toujours au f. 694), ce qui correspond exactement à la version raccourcie du texte de *PN2* contenue dans *S*, à laquelle c'est le traité *Sens.* qui succède. *L'Oceanus* suit sur ce point parfaitement la composition de *S*. Le commentaire au traité *Sens.* est attribué dans *L'Oceanus* attribué à Michel d'Éphèse : l'intitulé qui comporte le génitif d'attribution τοῦ αὐτοῦ intervient en effet directement à la suite d'un ensemble de commentaires de Michel d'Éphèse qui lui sont explicitement attribués au πίναξ du f. 650 (commentaires aux traités *Part. An., Inc. An., PN1, Mot. An., Long., Gener. An.* – le commentaire est aujourd'hui attribué à Philopon, *Juv., Resp.-VM*).

⁷⁰ On lit ainsi en bas du f. 109 l'annotation βιβλίον β', à l'endroit correspondant au début du deuxième livre dans les éditions modernes. Il vaut néanmoins la peine de faire remarquer qu'il n'est pas entièrement certain que le manuscrit à la source de ces annotations, qui sont trop régulières pour qu'il s'agisse toujours de pures conjectures, soit perdu, puisque ni Thurot ni Wendland n'ont pu examiner tous les témoins conservés.

Quant aux manuscrits pris en compte par Wendland, celui qu'il reconnaît comme le principal d'entre eux, *Vat.* 1028 (sigle *V* dans son édition), présente bien cette division explicite en deux livres, d'après son apparat. Elle est en revanche absente des manuscrits *Marc.* 230 (sigle *A*), tandis que *Paris.* 1925 (sigle *P*), où le début du commentaire manque, sépare cette partie du texte au moyen du même intitulé, mot pour mot, que dans l'*Oceanus*, τοῦ αὐτοῦ εἰς τὸ περὶ ὄσμῆς Ἀριστοτέλους (f. 179^v), ce qui ne correspond pas tout à fait au début d'un second livre. D'après l'apparat de Thurot (1875), p. 184, c'est encore une fois cette dénomination qui se retrouve très exactement dans *OXON.* *NC* 232 (sigle *N*). Le commentaire d'Alexandre est ainsi de nouveau attribué à Michel d'Éphèse dans ces deux manuscrits. Le *Paris.* 1921 comprend deux recensions du traité d'Aristote accompagnées chacune d'une recension du commentaire d'Alexandre (*cf. supra*). La première, qui est antérieure à la seconde, donne un texte incomplet et très dégradé du commentaire, où subsistent de nombreuses lacunes. Les ff. 1–4^v contiennent la seconde moitié de l'actuel premier livre (la première moitié a disparu), la suite du texte débute au f. 5 autour du texte d'Aristote. Elle est précédée de l'intitulé Ἀλεξάνδρου Ἀφροδισίεως εἰς τὸ περὶ αἰσθήσεως καὶ αἰσθητῶν β', le texte du commentaire n'est plus continu à partir du f. 6. Le texte d'Aristote de cette première recension, en revanche, qui est désormais réparti dans le *codex* entre les ff. 142–145^v et 5–9^v ne présente aucune division en deux livres. Dans la seconde recension, le commentaire d'Alexandre reçoit initialement pour titre Ἀλεξάνδρου Ἀφροδισίεως εἰς τὸ περὶ αἰσθήσεως καὶ αἰσθητῶν Ἀριστοτέλους au f. 146 à l'encre rouge, avant que n'apparaisse une séparation au f. 157^v, où débute une nouvelle section distinguée par l'intitulé εἰς τὸ περὶ ὄσμῆς à l'encre rouge. On en inférera donc que Malachias, le copiste du *Paris.* 1921, dispose pour la première recension d'un modèle en très mauvais état qui divise le commentaire en deux livres et pour la seconde d'un modèle bien plus lisible qui confère au texte exactement la même structure que l'*Oceanus* et *Paris.* 1925. Je n'ai pas pu examiner tous les manuscrits des XV^e et XVI^e siècles que Wendland élimine, mais j'observe néanmoins que certains sont exempts de cette division du commentaire (par exemple *Bon.* 2305, *Paris.* 1873), tandis que ceux qui comportent quelque chose de ce genre ne présentent pas toujours, à proprement parler, une division en deux livres, mais parfois seulement un saut de ligne ou l'emploi d'une lettre majuscule, souvent à l'encre rouge, pour séparer ce qui précède de ce qui suit (par exemple, *Monac.* 91, f. 37^v : saut d'une ligne ; *Monac.* 151, f. 42 : saut d'une ligne et majuscule ; *Paris.* 1882, f. 40^v : saut d'une ligne et majuscule).

Il serait donc faux d'affirmer que les témoins du texte du commentaire d'Alexandre imposent unanimement de considérer que celui-ci a été transmis comme comportant deux livres. Si l'on peut dire qu'une telle division est attestée dans la majorité des manuscrits, c'est surtout parce que le centre de gravité de la transmission du commentaire se trouve au sein de la Renaissance, où ses exemplaires se sont multipliés de manière prolifique. Certaines des témoins les plus anciens du texte et qui, aux dires

de Wendland lui-même, appartiennent la famille la plus importante transmettent un commentaire en un seul et unique livre, la principale exception étant le *Vat.* 1028. Ils marquent bien une certaine séparation au moment d'aborder l'actuel chapitre 5 du traité d'Aristote, mais celle-ci est introduite de manière thématique, comme correspondant au début de l'examen des odeurs, et non comme correspondant au début d'un second livre. Malachias, au fur et à mesure de l'élaboration du *Paris.* 1921, semble même être passé d'un exemplaire divisant le commentaire en deux livres à un autre exemplaire dotant le texte de cette séparation beaucoup plus faible. Les deux semblent avoir été par la suite amalgamées, conduisant à la généralisation de la division en deux livres à partir du XV^e siècle.

5.2.3 Les tentatives de division du traité d'Aristote

Il convient à présent d'étudier les quelques attestations d'une division en deux livres au sein de la transmission du texte d'Aristote. Il y a tout d'abord deux manuscrits conservés qui combinent les deux ouvrages, où le commentaire d'Alexandre a été transcrit en regard du texte d'Aristote. On retrouve alors parfois la situation actuelle, c'est-à-dire un traité d'Aristote en un livre faisant face à un commentaire par Alexandre divisé en deux : c'est le cas dans les vestiges de la première recension des deux textes du *Paris.* 1921⁷¹. En revanche, dans le manuscrit *Alex.* 87, lequel représente une édition tardive issue du cercle de Matthieu Camariotès, c'est le traité *Sens.* lui-même qui est divisé en deux livres en même temps que le commentaire au f. 251, au début de l'actuel chapitre 5 : il y a dans cette recension deux livres du traité d'Aristote et deux livres du commentaire attenant d'Alexandre, en parfaite harmonie.

Cette division du traité en deux livres se fait cependant rare au sein des manuscrits du traité d'Aristote. Si l'on se restreint aux témoins indépendants, presque aucun ne divise l'ouvrage en deux livres – ce n'est pas non plus le cas de l'entrée de la liste de Ptolémée et, comme on l'a vu, tout suggère qu'Alexandre lui-même lit un texte en un unique livre, de même que toute la tradition des commentateurs. Cela n'empêche pas un petit nombre de manuscrits, qui font tous partie de la famille *γ* ou de celle de *C^c*, de marquer une certaine forme de rupture textuelle en 442^b27, aux mots τὸν αὐτὸν δὲ τρόπον, là précisément où le second livre du commentaire d'Alexandre débute dans les éditions modernes. *Vat.* 253 (sigle *L* ; ca. 1300) donne à voir un procédé semblable à celui que l'on peut observer dans de plusieurs manuscrits du commentaire : la première lettre de la phrase est placée sur une nouvelle ligne et tracée en majuscule à l'encre rouge, et elle est précédée de l'intitulé περὶ ὄσμῶν (f. 176), de manière à séparer en deux le texte du traité. Les deux autres témoins principaux de sa famille, *Marc.* 214

⁷¹ Je note aussi que dans la seconde recension un repère περὶ ὄσμῶν a été introduit autour du texte d'Aristote au f. 157^v afin de marquer le lieu où débute la seconde section du commentaire.

(H^a) et *Ambros.* H 50 sup. (X) sont dépourvus de toute séparation de cette espèce (bien qu'une main beaucoup plus récente, possiblement celle de Rhosos⁷², ait indiqué là où débute du second livre du commentaire dans H^a au f. 273^v et que la division soit nettement effectuée dans son apographe de la main de Lascaris, *Matrit.* 4563, au f. 93). Il semble donc que le copiste de L lui-même ait pris l'initiative d'introduire une sorte de rupture dans la disposition du texte d'Aristote à partir de la consultation du commentaire d'Alexandre, de manière à faciliter la mise en correspondance des deux textes. Son exemplaire d'Alexandre ne donnait probablement pas un ouvrage en deux livres, mais seulement cet intitulé περὶ ὄσμῶν qu'il a reproduit dans son texte d'Aristote.

De manière comparable, le texte du manuscrit *Vat. Urb.* 37 (M ; début du XIV^e siècle) comporte une lettre majuscule rouge à l'endroit où l'on fait débuter le second livre du commentaire au f. 83^v, assortie d'une note marginale toujours à l'encre rouge indiquant le début d'un livre : ἀρχὴ τοῦ βιβλίου περὶ ὄσμῆς. Là encore, le principal manuscrit de sa famille, *Paris. Suppl. gr.* 314 (C^c), ne comporte rien de tel. En revanche, le manuscrit qui fait figure de frère de M, *Paris. gr.* 2032 (i), confectionné par le même copiste, constitue un cas intéressant : le copiste a d'abord écrit le texte d'Aristote d'une traite, sans marquer la moindre séparation à l'endroit concerné, puis ultérieurement, s'étant muni d'une encre d'une autre couleur (aujourd'hui délavée), il est repassé sur son texte pour tracer exactement la même lettre majuscule que dans M au f. 290^v. Une note marginale a aussi été introduite, indiquant qu'il y avait là le début du second livre : περὶ αἰσθήσεως καὶ αἰσθητῶν δεύτερον. J'en déduis que le copiste responsable des deux manuscrits confectionne d'abord i sans avoir connaissance de la moindre division du traité d'Aristote (ce qui indique que son antigraphie aristotélicien donne bien *Sens.* en un livre), puis qu'il découvre par la suite le commentaire d'Alexandre dans un exemplaire qui le divise en deux livres, après avoir achevé la confection de i (mais alors que le manuscrit est toujours en sa possession) et avant de s'occuper de celle de M.

Dans d'autres manuscrits, enfin, c'est une simple note, en-dehors du texte principal, qui vient indiquer la division. C'est le cas dans le *Laurent.* 87.4 (C^a ; ca. 1140) en bas du f. 204^v, où une annotation marginale sans doute contemporaine de la confection indique que débute à cet endroit un second livre. Si l'on étend le champ aux manuscrits éliminables du traité d'Aristote, on voit cette division apparaître dans certains manuscrits d'érudits (par exemple dans une note du *Vat.* 261 Y de Pachymère, au f. 104^v, ou du *Vat.* 266 V, f. 41^v), jusqu'à devenir omniprésente dans les manuscrits tardifs, en particulier ceux qui appartiennent à la descendance du *Vind.* 64. Cette division apparaît ainsi, sous une forme ou une autre, dans *Vat. Pal.* 97 (f. 13) et *Paris. Suppl. gr.* 332 (f. 182^v), deux représentants d'une édition tardo-byzantine, dans *Bon.* 2032 (f. 168^v) et *Oxon. NC* 226 (f. 9^v), tous deux liés à la presse aldine et issus indirectement de L, dans les manuscrits

72 D'après Mioni (1958), p. 51. Rhosos a réalisé un apographe de H^a pour le compte de Bessarion, *Marc.* 200 (Q).

copiés pour Bessarion (*Marc.* 200, où le texte est disposé de manière continue, mais le titre du traité indique qu'il comporte deux livres, et *Marc.* 206, f. 300), dans *Ambros.* A 174 sup. (f. 187^v) et *Vind.* 64 (f. 165, avec un titre en bonne et due forme), ainsi que les très nombreux descendants de ce dernier (*Scorial.* T II 13, *Monac.* 200, *Laurent.* 87.11, *Ricc.* 14 et 81, *Ambros.* R 119 sup., *Mut.* 76, *Paris.* 1860 et 1861). C'est encore le cas dans l'édition aldine d'Aristote (f. 253^v), où une nouvelle page est réservée pour le début du chapitre 5.

5.2.4 La division en deux livres du traité d'Aristote comme trace de l'influence du commentaire d'Alexandre

Résumons la situation. Il y existe au sein de la transmission d'Alexandre des traces, au moment de commenter l'actuel chapitre 5 du traité *Sens.*, du début d'une nouvelle section, intitulée περὶ ὄσμῆς ou περὶ ὄσμῶν. Dans certains manuscrits, et certains seulement, qui ont été suivis par les éditeurs modernes, cela va jusqu'à une division en deux livres du commentaire. Il y a des échos de cela au sein de la transmission d'Aristote. Le fait fondamental est qu'aucun manuscrit indépendant ne réserve un nouveau feuillet pour faire débuter un second livre avec un nouveau titre. Il faut attendre les manuscrits de la Renaissance pour constater quelque chose de cet ordre, la division en deux livres devient même dominante dans la production de la fin du XV^e siècle. Toutefois, un degré de séparation au moment de commencer le chapitre 5 apparaît dans quelques manuscrits indépendants, soit qu'un petit espace soit sobrement réservé, soit qu'une note vienne indiquer qu'il s'agit de la section περὶ ὄσμῆς ou même du début d'un second livre.

Il vaut la peine de remarquer que cet intitulé περὶ ὄσμῆς que l'on rencontre aussi bien dans certains manuscrits d'Alexandre que d'Aristote n'est pas du tout un titre qui pourrait valoir pour la seconde moitié du commentaire, celle qui occupe les pages 88 à 173 de l'édition de Wendland, c'est-à-dire le soi-disant « second livre ». Un περὶ ὄσμῆς d'Aristote commenté par Alexandre ne peut désigner tout au plus que l'actuel chapitre 5 du traité *Sens.* (442^b27–445^b3), ce qui correspond aux pages 88 à 109 du commentaire, et c'est tout. Les deux chapitres suivants du traité d'Aristote, tout comme la suite du commentaire d'Alexandre, ne traitent pas du tout des odeurs, mais d'apories générales relatives à la sensation. Il paraît par conséquent impossible de supposer qu'il y ait à l'origine de toute cela une division en deux livres du commentaire, dont le second se serait appelé εἰς τὸ περὶ ὄσμῆς.

Je propose de comprendre la situation comme suit. Au fondement de tout cela, il y a une édition conjointe, mais sur des supports matériels différents, du traité d'Aristote et du commentaire d'Alexandre, où le traité est annoté de manière à distinguer ses grandes articulations, comme c'est encore le cas dans certains manuscrits, par exemple *Vat.* 260 (U ; XII^e) où l'on trouve en marge et à l'encre rouge le repère περὶ χρώματος, f. 156^v à peu près au début de l'actuel chapitre 3 en 439^a12, puis περὶ ὄσμῆς καὶ χυμοῦ

au f. 159 au début du chapitre 4. Il convient tout d'abord de supposer la présence d'une annotation περὶ ὄσμῆς dans le texte d'Aristote au début du chapitre 5. Il se trouve qu'elle marque à peu près le milieu du texte, qu'elle divise en deux moitiés d'environ six pages Bekker chacune. C'est également le cas pour le texte du commentaire d'Alexandre : si on le divise à cet endroit (88.1 CAG), on obtient deux moitiés d'environ 87 pages chacune dans l'édition de Wendland (1901).

Cette coïncidence fournit la raison pour laquelle la décision a été prise de scinder en deux le commentaire à ce point précis. Face à un texte qui devait être trop long pour occuper une seule unité matérielle, c'est-à-dire vraisemblablement un unique rouleau, il n'y avait pas d'autre choix que de le décomposer en plusieurs unités. La décision a été prise de faire passer la césure au milieu exact et du traité d'Aristote et du commentaire d'Alexandre, qui se trouver coïncider et correspondre à un nouveau moment du propos, le début de l'examen de l'odeur (bien que cela ne soit pas une articulation majeure, ni du texte d'Aristote, ni de celui d'Alexandre). Encore une fois, du point de vue du contenu et du sens, il aurait été plus habile de faire passer la coupure au début de l'actuel chapitre 4, où commence un examen conjoint de la saveur et de l'odeur (qui s'avèrent indissociables), ou au début du chapitre 6, où se clôt l'étude des objets particuliers des sens.

Une fois cette division actée, afin de ne pas rompre le lien entre le commentaire et le texte principal, une sorte de renvoi est introduit au début de la seconde partie du commentaire d'Alexandre, indiquant que cette partie du commentaire se rapporte à la section περὶ ὄσμῆς du traité d'Aristote, c'est-à-dire en gros au chapitre 5. Ce ne peut pas avoir été là un titre valant pour toute la seconde partie du commentaire puisque la suite du texte aborde des apories qui concernent la sensation dans son ensemble. L'intitulé ne doit avoir eu pour unique fonction de rattacher, par-delà la division, le début de la nouvelle partie du commentaire au fil continu du traité d'Aristote. Plus tard, après qu'il est devenu possible de transcrire l'intégralité du commentaire d'Alexandre sur un même support matériel, c'est-à-dire sans doute lors du passage du rouleau au *codex*, cette division s'est maintenue par le moyen d'un titre intercalaire εἰς τὸ περὶ ὄσμην. Une partie de la transmission du commentaire a compris sa fonction correctement et donne le commentaire en un seul livre, une autre partie a instauré une division en deux livres du commentaire. C'est malheureusement celle-ci qui a été suivie par les éditeurs modernes.

Si cette reconstitution est, dans ces grandes lignes au moins, correcte, alors on peut se servir de la présence de cette division au sein des manuscrits d'Aristote comme d'un indice précieux de leur degré d'interaction avec le commentaire d'Alexandre. La transmission du commentaire d'Alexandre remonte à un archétype où ce qui correspond au second livre du commentaire dans les éditions modernes est séparé de ce qui précède, sans que l'articulation corresponde toujours au début d'un nouveau livre. Soit maintenant un manuscrit d'Aristote où le début du chapitre 5 est graphiquement séparé de ce qui précède. On distinguera évidemment selon que le traité est déjà sectionné dans le manuscrit en plusieurs grandes rubriques, qui correspondent plus ou moins à la divi-

sion moderne en chapitres, dont l'une seulement correspondrait à l'intitulé περὶ ὄσμῆς, et selon qu'il s'agit là de l'unique articulation de ce genre au sein du texte. Dans le second cas, on considérera que l'origine de cette division du texte d'Aristote trouve son origine du côté de la transmission du commentaire, si bien que sa présence dans un témoin constitue la trace d'une influence exercée par ce dernier. Autrement dit, si un manuscrit divise le texte d'Aristote au niveau de l'actuel chapitre 5, cela implique une interaction antérieure avec le commentaire d'Alexandre.

Cette thèse qui fait remonter l'apparition d'une césure au début du chapitre 5 du traité à l'influence du commentaire d'Alexandre est parfois facile à confirmer. Par exemple, dans le cas du manuscrit Vat. 253 (L), qui présente une telle césure à cet endroit, il a été montré que certains changements apportés à son texte d'Aristote sont manifestement liés à la prise en compte du commentaire. Il suffit en fait d'examiner ne serait-ce que le titre du traité *Sens.* dans ce manuscrit pour constater l'influence d'Alexandre. On lit en effet, dans la partie inférieure du f. 168, le titre usuel, Αριστοτέλους περὶ αἰσθήσεως καὶ αἰσθητῶν, à ceci près que la même main a aussi placé le mot αἰσθητηρίων au-dessus du mot αἰσθήσεως, esquissant ainsi un titre alternatif, περὶ αἰσθητηρίων καὶ αἰσθητῶν. Or cela correspond exactement à l'interprétation qu'Alexandre donne du titre usuel, il suggère d'effectuer précisément cette substitution (*In Sens.* 2.1–6). Il ne fait donc aucun doute que le texte d'Aristote dans L est influencé par la consultation du commentaire d'Alexandre. Rappelons aussi que Vat. Urb. 37 (M) et, dans une moindre mesure, Paris. 2032 (i) contiennent en marge des extraits du commentaire, si bien qu'il n'y a aucune difficulté à supposer que la présence de cette même césure est liée, là aussi, à la consultation du commentaire. Il importe toutefois de relever que, si ces annotations sont partagées avec Paris. Suppl. gr. 314 (C^c), celui-ci ne présente aucune division du texte d'Aristote de ce type⁷³ : l'inférence ne vaut aussi que dans un seul sens, le recours au commentaire n'implique pas nécessairement l'apparition de cette division dans le texte du traité. Quant au manuscrit Laurent. 87.4 (C^a), l'importance et l'érudition des annotations au texte dans le manuscrit ne laissent aucun doute quant au recours au commentaire d'Alexandre.

5.2.5 Conclusion

1. Le traité *Sens.* d'Aristote n'a jamais été divisé en deux livres avant une période très récente. Les témoignages anciens, l'archétype de la transmission et les principaux témoins conservés, donnent tous un seul livre, sans exception.
2. Tout comme Proclus commentant le *Parménide*, Alexandre n'a pas prévu de division particulière de son texte. Son commentaire a été, à une période ancienne,

⁷³ On trouve uniquement dans C^c un repère σ(ημείωσαι) dans la marge là où débute l'actuel chapitre 5, f. 138.

divisé en deux unités de longueur égale pour des raisons tenant au support matériel de sa transcription. L'intitulé εἰς τὸ περὶ ὄσμῆς a été employé pour raccorder le début de la seconde partie du commentaire à ce qui est aujourd'hui le début du chapitre 5 du texte d'Aristote.

3. Cette division et cet intitulé se sont maintenus lors de la réunion des deux parties sur un même support, en particulier dans l'exemplaire dont sont issus les témoins conservés du commentaire. Certains manuscrits ont gardé cette séparation en l'état avec son intitulé thématique, d'autres en ont fait une véritable division en deux livres.
4. Cette division issue de la transmission d'Alexandre a été réinjectée en divers points de la transmission d'Aristote du fait du recours massif au commentaire, aboutissant parfois à la confection de manuscrits d'un traité *Sens.* en deux livres.

En ce qui concerne la chronologie, on peut sans doute placer l'étape de la division en deux moitiés égales du commentaire au sein d'une période où l'emploi du rouleau est prédominant, et celle de la réunion des deux moitiés sur un même support (sans les souder parfaitement) au sein de la période de l'adoption du *codex*⁷⁴. La division subséquente en deux livres du traité d'Aristote ne se rencontre pas le XIV^e siècle et ne se généralise qu'au cours de la seconde moitié XV^e siècle.

⁷⁴ Il est par trop difficile de donner des dates précises pour de telles étapes. Le passage du rouleau au *codex* s'est étalé sur plusieurs siècles, procédant de manière graduelle et selon des rythmes différents. Si le *codex* est une nouveauté pour Martial à Rome (mort au début du II^e siècle), l'édition des *Ennéades* par Porphyre, vers 300, suppose déjà une organisation en trois *codices*. Le changement ne s'est pourtant pas diffusé à la même vitesse dans toutes les régions, l'adoption généralisée du *codex* semble avoir été particulièrement tardive en Égypte (on la date environ de 400), du fait de l'importance de cette aire pour la production de papyrus, matériau qui se prête beaucoup mieux au rouleau (bien que l'on ait conservé quelques *codices* de papyrus). Il est donc vraisemblable que les générations immédiatement postérieures à Alexandre d'Aphrodise continuent à consulter et transcrire son commentaire sur des rouleaux de papyrus jusqu'à une date avancée. Pour une présentation de la question, voir Irigoin (2001b), pp. 65–73.

